

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE

L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE DE CURRICULA

ET

EVALUATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE

FORMATION

DOCTORALE EN SCIENCES

HUMAINES,

SOCIALES ET EDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF OF

CURRICULA AND

EVALUATION

POSTGRADUATE SCHOOL FOR

HUMAN,

SOCIAL AND EDUCATIONAL

SCIENCES

**MANAGEMENT DES RELATIONS ENSEIGNANTS,
PARENTS, ELEVES ET ECHEC SCOLAIRE AU
SECONDAIRE**
Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme
de Master II en Science de
l'Education spécialité : Management de l'Education

Par : EBAH ATEBA CHRISTIAN
Titulaire d'un Master I en Science de l'Education

Sous la direction de
NANA NZEPA OLIVIER
Chargé de cours

Année Académique : 42979



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLE.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION GENERAL.....	1
Première partie : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	3
Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	4
Chapitre 2 : REVUE DE LA LITTERATURE ET INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE.....	19
Deuxième partie : CADRE METHODOLOGIQUE ET ORATOIRE.....	33
Chapitre 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	34
Chapitre 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE.....	47
Chapitre 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	71
CONCLUSION GENERALE.....	77
ANNEXES.....	79
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	80
TABLE DES MATIERES.....	84

INTRODUCTION GENERALE

L'éducation est un catalyseur du développement humain. D'où l'objectif majeur de l'Etat camerounais, est de la conduire chaque année au perfectionnement du système éducatif national. Telle est la raison pour laquelle il a ratifié toutes les conventions et traités permettant d'améliorer la qualité de l'éducation et son système de financement de manière à la rendre plus attractive et compétitive. Au niveau international, il a signé un certain nombre d'initiatives avec d'autres Etats membres de la Communauté Internationale. Au plan national ; les Etats généraux de l'éducation, la loi d'orientation, les objectifs du millénaire, la formation des enseignants et l'institution des APEE (association des parents d'élèves et enseignants) au sein des établissements permettent aux parents de s'impliquer dans le parcours d'apprentissage de leurs enfants.

En dépit de toutes ces réformes, le taux d'échec semble croissant. Ce constat empirique est corroboré par les statistiques annuelles de l'Office National du Bac (OBC). Une volonté d'en comprendre les raisons nous a conduits à observer la tryptique enseignants/parents/élèves au sein d'un établissement scolaire de Yaoundé. Il découle de l'analyse subséquente que l'échec scolaire des élèves peut s'expliquer en grande partie par le fait que les parents sont dans l'incapacité de gérer les processus d'apprentissage pour les raisons de contraintes économiques et tous les corolaires qui les accompagnent. D'où le sujet : **Management des relations enseignants, parents, élèves et échec scolaire au secondaire.**

Pour mener à bien cette étude, nous nous appuyons sur la méthodologie de recherche quantitative. Notre étude est de type corrélationnel explicatif dans le but d'établir le lien entre le management scolaire et les causes liées à l'échec scolaire au secondaire.

Nous avons divisé notre travail en deux (2) grandes parties comprenant cinq (5) chapitres au total :

- La première partie s'ouvre sur les aspects théoriques qui englobent la problématique (chapitre I), la revue de la littérature et l'insertion théorique de l'étude (chapitre II).
- La deuxième partie est consacrée au cadre méthodologique. Elle englobe les chapitres III, IV et V. Le chapitre III présente la méthodologie de l'étude, le chapitre IV quant à lui porte sur la présentation, analyse et interprétation des résultats. Le chapitre V enfin s'intitule interprétation, discussion des résultats et suggestions. Une conclusion générale boucle ce travail en élaborant des pistes pour d'éventuelles recherches dans le cadre de l'approfondissement de ce sujet.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Le cadre théorique permet de décrire la situation dans laquelle le problème est évoqué et abordé, puis de définir l'orientation théorique de l'étude. Dans le cadre de notre travail, il comprend deux (02) chapitres à savoir :

- La problématique d'étude sur laquelle repose le problème central
- La revue de la littérature et l'insertion théorique du sujet

CHAPITRE I : LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

La problématique fait appel à un ensemble de questions construites autour d'une question principale. D'après Olivier Bédard et Ferron (2005), la problématique de recherche renvoie à la progression des connaissances en s'inspirant de ce qui a été déjà fait. Dans le cadre de notre travail, nous adopterons la démarche suivante :

- Le contexte
- La formulation
- La question de recherche
- Les objectifs de recherche
- L'intérêt de recherche
- La délimitation d'étude
- La définition des concepts

I-1- CONTEXTE DE L'ETUDE

L'éducation est un sujet d'une pertinence sociale indéniable. Parce qu'elle est la base de tout processus de développement. Il suffit pour s'en convaincre de relever que sa productivité se mesure en termes de réussite ou d'échec. La mesure des performances scolaires telles que celles publiées chaque année par l'université de Taiwan est attendue avec beaucoup d'anticipation. Faisant ainsi de la question de performance scolaire un enjeu planétaire, le Cameroun n'est pas en reste. Les statistiques et les classements publiés chaque année par l'office national du BAC traduisent l'importance de l'enjeu au plan national. Ces statistiques montrent les grandes difficultés que rencontre le système éducatif national. Ainsi de 2012 à 2016 les résultats aux examens officiels observent une tendance baissière. C'est le cas notamment au Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé. Pour ce qui est du BAC commercial par exemple, le taux de réussite est passé de 57,83% en 2015 à 54,48% en 2016. En 2013, il était de 64,25% contre 62,05% en 2014. En 2012, ce taux est passé de 45,28%. Pour ce qui est du BAC industriel, il est passé de 51,48% en 2016 alors qu'il était de 56,40% en 2015. En 2013 il était de 44,94% en 2013 contre 43,79% en 2014. Et en 2012 il enregistrait un taux de 51,18%. Par contre pour ce qui est du probatoire commercial, le taux est passé de 47,69% en 2016 contre 39,79% en 2015, puis de 43,16% en 2014 contre 36,17%

en 2013, et enfin de 46,93 en 2012. Pour ce qui est du probatoire industriel, le taux est passé de 29,61% en 2016 contre 28,20% en 2015. En 2014, il a connu un pourcentage de 22,61% alors qu'il était de 26,70% en 2013. En 2012 il a été de 27,98%.

De tels résultats n'ont pu que susciter des interrogations. Or les instruments normatifs des Nations Unies et de l'UNESCO avaient établi les obligations légales internationales en matière de droit à l'éducation. Ces instruments avaient renforcé le droit de chaque individu d'avoir accès à une bonne éducation. Ils avaient été l'objet de témoignage que les Etats membres et la Communauté Internationale (CI) avaient attaché à l'éducation. Faisant partie de ces Etats, le Cameroun avait ratifié un certain nombre d'initiatives en matière d'éducation. Il s'agit entre autre de :

- La Déclaration Mondiale sur l'Education pour tous (EPT) adoptée à la conférence mondiale sur l'éducation tenue à Jomtien en Thaïlande en 1990 et dont l'objectif était d'universaliser l'enseignement fondamental et de résoudre radicalement l'illettrisme avant la fin de la décennie 90.
- Le cadre d'action de Dakar pour l'éducation pour tous (Dakar, Sénégal, 2000) qui réaffirmait l'engagement des pays participants dont le Cameroun, à réaliser les objectifs de l'éducation pour tous au plus tard en 2015.
- L'initiative Fast-Tract mis en place par le G8 pour accompagner les pays sous-développés vers l'atteinte des objectifs d'ici l'an 2015.
- La conférence internationale des experts sur l'Enseignement Secondaire Général au 21^{ème} siècle organisée par l'UNESCO à Bejin en Chine du 21 au 25 mai 2001 ; proposant des pistes de restructuration de l'enseignement secondaire en vue de faire face aux défis de massification et d'amélioration de sa qualité et pertinence.

Au niveau national, le dispositif normatif camerounais actuel est caractérisé par les traits essentiels suivants :

- La consécration par la Constitution Nationale de l'éducation comme une mission fondamentale de l'Etat.
- La reconnaissance de l'éducation comme priorité nationale : la **Loi d'orientation de l'Education N° 98/004 du 14 avril 1998** dans son article 32 alinéas (1) et (2) a confié cet exercice aux membres de la communauté éducative chargés d'assurer l'éducation des apprenants. Ainsi il avait été dit à propos: « (1) *la communauté éducative est*

l'ensemble des personnes physiques et morales qui encourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire.

(2) En sont membres : les dirigeants, les personnels administratifs et d'appui, les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les milieux socioprofessionnels, les collectivités territoriales décentralisées ».

- Le choix délibéré d'un système juridico-administratif privilégiant la maîtrise par l'Etat du développement institutionnel de l'éducation.

Pour expliquer ce phénomène préoccupant, des investigations faites par certains auteurs à l'instar de Annie (2015, p.2) ont permis de recenser quelques causes liées à l'inadéquation enseignant, élève, parent. Il s'agit en quelque sorte de la démotivation des enseignants, du manque d'application des élèves dans les processus d'apprentissage, de l'intervention limitée des parents dans la supervision des travaux scolaires. Telles sont donc les observations qui amènent Philippe Meirieu à conclure que la réussite scolaire d'un élève doit être un processus de cogestion pratique et en tant que telle, elle doit impliquer l'enseignant, le parent et l'élève lui-même. L'enseignant étant le pourvoyeur du savoir, à cet effet il apporte les connaissances nécessaires à l'élève et, il l'aide à développer une curiosité intellectuelle (Tazouti cité par Annie 2011, p.5). Son rôle est de rendre l'élève mentalement actif en trouvant des moyens nécessaires pour construire son coefficient intellectuel. Tandis que le parent est chargé d'assurer la gestion des travaux scolaires de l'élève et doit l'aider à acquérir d'une part l'autonomie, et d'autre part à produire de bonnes performances dans le cadre scolaire. Le parent est donc un accompagnateur, un manager ou encore un guide car il contribue à la réussite scolaire de l'enfant par le soutien qu'il lui apporte dans les processus d'apprentissage. Il est aussi le garant de sa sécurité affective et le dispensateur des moyens lui permettant de réussir dans ses études. Selon Atangana Mani (2014, p.8), le parent doit guider l'enfant dans ses différentes activités qui assureront son épanouissement personnel et son intégration sociale. Il doit veiller sur son fonctionnement à l'intérieur des différents canaux sociaux à l'instar de l'institution scolaire. L'élève quant à lui doit faire preuve d'une bonne prestation scolaire après avoir acquis les moyens venant de l'enseignant et du parent. Sa disponibilité à recevoir ces connaissances, son application aux travaux scolaires nécessitent donc les formes de motivation incitant l'enseignant et le parent à intervenir en sa faveur.

Cependant, les situations que connaissent la plupart des familles sont traumatiques. Au Cameroun précisément, celles-ci sont souvent confrontées à de nombreux problèmes

socioéconomiques qui viennent remettre en cause leur capacité progressive à assurer la cohésion et le contrôle de leurs membres. Selon Ntouda Julien et Nouetagni, ces problèmes sont liés à la décohésion intergénérationnelle, familiale et conjugale, à la cristallisation des mouvements féministes et bien d'autres carences qui impactent leurs mode de vie. En outre les influences familiales telles que la pauvreté, le chômage, et les influences démographiques sont des maux qui caractérisent l'absence des parents dans la gestion des processus d'apprentissage. Selon les tendances du recensement de 2010, la croissance démographique au Cameroun augmente de 2% chaque année, soit un total estimé à 23 millions d'habitants (temps des investisseurs 2016, p16) par l'Institut National de la statistique, alors que la croissance moyenne du PIB depuis 2001 est d'environ 3,2%, taux économique incapable d'absorber une population en constante expansion. En d'autres termes une proportion substantielle de la population ne trouve pas à s'employer efficacement dans le secteur productif national. Cette situation est évidemment défavorable tant dans une perspective de croissance que de lutter contre la pauvreté. Une telle crise économique avec les difficultés qu'elle présente permet de comprendre la fébrilité d'une majorité des parents qui ne se sentent pas à même de s'impliquer dans les processus d'apprentissage. Leur implication reste problématique, les parents soumis aux conditions difficiles de vie sont dans l'incapacité de gérer les processus d'apprentissage, compte tenu des contraintes financières et tous les corollaires qui les accompagnent. Ceci laisse supposer que les difficultés des élèves à satisfaire aux attentes scolaires peuvent provenir de ce handicap économique des parents. Par conséquent ils perdent leur rôle de pionniers en matière d'éducation de leurs enfants, c'est pourquoi ces élèves sont abandonnés à leur propre sort.

I-2- FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME

L'éducation est un investissement productif et propice au développement d'un pays. Plus les populations sont éduquées, plus le pays a de fortes chances de se développer. En effet, l'éducation contribue en grande partie au développement d'un pays. C'est la raison pour laquelle le droit à l'éducation est aussi fondamental que tous les autres droits. La Loi d'orientation de l'Education N° 98/004 du 14 avril 1998 du Cameroun stipule dans son article 2, alinéa (1) que l'éducation est une grande priorité nationale. L'accès à l'éducation favorise donc chez l'enfant le développement d'un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux pour son autonomisation et son insertion dans la société. Dans l'article 4 de cette loi,

il est dit à propos: « *l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et sociaux* ». Il est intéressant de sonder comment est cette exigence et assumer par la communauté éducative dans son ensemble, c'est-à-dire l'enseignant, l'élève et les parents.

Au Cameroun, L'Etat dans son rôle régalien a opté pour des innovations pédagogiques en occurrence l'intégration des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (NTIC) au sein des établissements et dans les processus scolaires et les Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE), entre autre.

L'intervention de la famille dans l'éducation est d'un apport vital chez l'enfant. D'après Daniel Gayet (1997, p.46), la famille est la première instance fondatrice de l'éducation de l'enfant, elle assure les conditions d'un avenir heureux sur le plan physique, mental jusqu'à sa professionnalisation, elle est au centre de sa motivation et l'aide à entretenir une relation harmonieuse avec son enseignant. Elle est donc omniprésente dans la vie de l'enfant. L'implication du parent à la maison dans le management des processus d'apprentissage voudrait donc qu'il gère les travaux scolaires de son enfant. Il doit être généreux, aimable et solidaire envers lui. Son implication à l'école lui permet de prendre part aux manifestations de l'école. Il doit également collaborer avec les enseignants pour s'informer des faiblesses et de l'évolution scolaire de son enfant.

Cependant, l'implication des parents dans la gestion des processus d'apprentissage constitue un creuset de questionnement divers dont les réponses restent toujours peu satisfaisantes. Réellement parlant, toutes les familles ne disposent pas les mêmes moyens, ni encore les mêmes possibilités et opportunités ou bien les mêmes expériences pour s'offrir un cadre de vie bien approprié. Vues les difficultés économiques susmentionnées que subit un grand nombre, il est susceptible de penser que les parents des familles non nanties à cause de leur instabilité à la maison, peuvent manquer de capacité pour donner un cadre d'étude assez serein à leurs membres. D'où leur absence peut être un obstacle à l'encadrement des processus d'apprentissage des enfants. Car ces derniers abandonnés à leur propre sort ne sont pas aussi loin d'être vulnérables et plus susceptibles de développer des difficultés à l'école. Soudain ils perdent le contrôle de leur vie et ne réussissent plus à fonctionner normalement dans leur milieu scolaire. Beaucoup de parents, dès qu'ils terminent l'inscription de leurs enfants les abandonnent à la charge des enseignants pour des raisons diverses. Tel a donc

amené Brigas, Dubeau et Lafrenière (1991), à penser que l'inattention des parents, leur manque d'affection, de paix, de chaleur, de l'harmonie et d'amour envers leurs enfants sont à l'origine de leur destruction et des moyens pour les conduire à l'échec scolaire. Or les regards des parents, leur attention, leur considération et leur amour chez l'enfant renforcent le sentiment de son identité. Lorsque ces éléments sont inexistant, l'enfant se sent aussi rejeter et développe en lui une mauvaise opinion et une sous estime de lui-même.

Pareillement, il est aussi probable d'observer ce problème d'instabilité des parents dans certaines familles nanties dont les enfants sont abreuvés des biens matériels, financiers, voire même payer les services des répétiteurs pour leur encadrement scolaire. Pour Robert Rakocovic (2014, p31), les pratiques familiales des parents apparaissent comme des vecteurs de dynamiques sociales pour le bien-être des enfants. D'où leur présence est très capitale dans la vie d'un enfant jusqu'à ce qu'il atteint son autonomie. Le laisser-faire dissimule en fait un suivi et un encadrement souple dans la gestion des processus d'apprentissage. Tel a amené Glasman (1997) cités par Carole Daverne et Yves Dutercque à penser que l'investissement éducatif des parents ne consiste pas seulement à la participation financière, mais aussi en termes de temps consacré, de soutien direct ou indirect, d'appui moral ou psychologique dans les processus d'apprentissage. C'est en cela que la place du parent en tant que manager dans le domaine scolaire doit relever d'un apport vital chez l'enfant. D'où ses motivations, ses encouragements sont des moyens dont l'enfant a besoin pour le conduire sur la voie de la réussite et de l'excellence.

En outre la réussite serait encore plus effective et efficiente si le parent travaille en synergie avec l'enseignant. Vus les problèmes de pédagogie dans l'activité scolaire de la part de sa part, la collaboration apparait ainsi comme un processus d'apprentissage et d'appropriation des stratégies qui contribue à l'actualisation des habitudes de complémentarité entre les deux instances (parent et enseignant) en vue d'un meilleur développement et d'une meilleure réussite de l'élève. L'enseignant et le parent à cet effet des partenaires du processus d'éducation dans ce qu'ils peuvent assurer à l'enfant une ligne de conduite qui permet d'accroître ses capacités intellectuelles et morales. Toutefois cette situation idéale est loin d'être la panacée au Cameroun. L'observation du dysfonctionnement dans ce processus de cogestion entre l'enseignant, le parent et l'élève se traduit par des comportements contre-productifs de l'élève. Ceci s'observe à travers des activités telles la consommation de l'alcool, du tabac, le goût prononcé pour le désordre. Il est difficile pour ce genre d'individu de réussir à l'école.

Tous ces faits nous amènent à interroger les conditions d'une meilleure synergie entre l'enseignant, l'élève et le parent dans le but de résorber le taux d'échec scolaire dans le secondaire.

I-3- QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions de recherche sont posées pour résoudre de façon explicite le problème que traite le sujet. Dans cette étude, nous les classons en deux catégories à savoir : une question principale et des questions secondaires.

I-3-1 Question principale de recherche

La question permettant de résoudre le problème de cette étude est la suivante : **l'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management des relations enseignant, élève, parent ?** Répondre à cette question constitue l'essentiel de ce travail de recherche. Elle est accompagnée des questions spécifiques qui devront la vérifier.

I-3-2 Questions spécifiques de recherche

Dans le cadre de cette étude, nous avons formulé trois (03) questions spécifiques :

- ✓ L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant ?
- ✓ L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation parent/élève ?
- ✓ L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève ?

I-4 OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif est défini comme le but que le chercheur veut atteindre au terme d'une activité ou d'une investigation. Dans cette étude, nous avons deux types d'objectifs de recherche : un objectif principal et des objectifs secondaires.

I-4-1 Objectif principal de recherche

L'objectif général de ce travail est de montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de l'éducation dans les relations enseignant, élève, parent.

I-4-2 Objectifs spécifiques de recherche

Dans le cadre de cette étude, nous avons formulé trois (03) objectifs spécifiques :

- Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant.
- Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.
- Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

I-5 L'INTERET DE L'ETUDE

L'intérêt d'étude consiste à démontrer l'importance qui est contenue dans un travail de recherche scientifique. Autrement dit, il s'agit de faire ressortir l'utilité ou l'avantage qu'accorde un travail de recherche scientifique à la science, à la société etc. Ainsi, notre étude sera situé à deux niveaux : scientifique, social.

I-5-1 L'intérêt scientifique

Ce travail scientifique permet de comprendre l'action managériale qui doit être prise en compte dans les processus d'apprentissage de l'enfant aussi bien à l'école ainsi qu'à la maison. Il apporte une nouvelle contribution sur l'ensemble des travaux qui ont été abordés sur les relations entre famille et école, tout en offrant des moyens aux parents d'être désormais des managers dans les processus d'apprentissage de leurs enfants.

I-5-2 L'intérêt socio environnemental

Ce travail de recherche profite à la société parce qu'il interpelle la conscience des acteurs de la communauté éducative notamment les enseignants, les élèves et les parents sur l'orientation pratique des processus d'apprentissage. Il sollicite d'une part, le travail en synergie de ces membres (enseignant/parent) dans la gestion des processus d'apprentissage axée sur la réussite de l'élève. D'autre part, il donne des stratégies au parent de s'adapter à la gestion des processus d'apprentissage de son enfant. Il se doit d'assumer sa responsabilité dans la supervision des travaux scolaires, il est le manager par excellence dans ce domaine,

raison pour laquelle sa contribution est impérieuse au développement des capacités intellectuelles et morales de sa progéniture.

I-5-3 L'intérêt psychologique

Vu l'apport des parents dans la gestion des processus d'apprentissage, ce travail de recherche consistera à donner aux parents des moyens tels que le sens de la motivation, les encouragements dans le but d'offrir les mêmes chances de réussite aux élèves et d'avoir de bons résultats scolaires.

I-6 DELIMITATION DE L'ETUDE

Dans le cadre de la présente étude, il sera question de circonscrire notre travail de recherche. Autrement dit ; il s'agit d'établir des frontières à l'intérieur desquelles notre étude évoluera. Nous allons ainsi procéder à la délimitation thématique, temporelle et spatiale.

I-6-1 Délimitation thématique

Notre étude consiste à évoquer avec précision les aspects que nous voulons présenter. Elle s'inscrit dans le cadre des recherches en sciences de l'éducation. Elle intéresse plus précisément au management de l'éducation. L'échec scolaire étant un sujet préoccupant, nous parlerons des causes de l'échec scolaire dans l'enseignement secondaire. Nous nous sommes rendus compte qu'aujourd'hui les parents ne sont plus impliqués dans les processus d'apprentissage. Ils accordent plus d'importance à leurs activités, à leurs occupations pour le bien-être de la famille, ce qui les empêche de s'immiscer dans les processus d'apprentissage.

I-6-2 Délimitation Temporel

Il sera question pour nous de donner la période pendant laquelle s'effectuera notre travail. Notre étude se déroulera durant l'année académique 2015/2016. Cette durée nous permettra de recueillir les données nécessaires pour mener à bien notre recherche.

I-6-3 Délimitation spatiale

La recherche dans le cadre de notre étude sera menée dans un établissement secondaire de la ville de Yaoundé. Pour plus de précision, la recherche s'effectuera au Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé. Compte tenu de son hétérogénéité sociale, nous allons enquêter sur les deux sexes (masculin et féminin), précisément dans les classes de Terminales ACA (Action et Communication administratives) et IH (Industrie de l'Habillement).

I-7- DEFINITIONS DES CONCEPTS

D'après le dictionnaire Larousse (2008, p.84), le mot concept se définit comme étant la représentation intellectuelle d'un objet conçu par l'esprit permettant d'organiser les perceptions et les connaissances.

I.7.1 Management

Le terme management désigne la manière de manier, de conduire ou de gérer une entreprise (Bernard Choffot 1992, p.11). Il rend également compte du développement d'une culture d'entreprise dans le but de rechercher la qualité et solliciter le sens de la prévision de la réaction, de l'innovation et de la communication (Georges Archier et Hervé Serieux 1984 cités par Bernard C 1992, p.12).

Suite à ces définitions, il ressort que le terme management renvoie à l'art d'animer, de manier ou de piloter un groupe de personnes dans un domaine bien précis.

I.7.2 Management scolaire

Le management scolaire selon Jean-Paul Schul (1991) cité par (Bernard p.24) consiste à gérer les élèves ainsi que les enseignants dans un établissement scolaire. Il s'agit à cet effet d'établir les moyens de conduite telles que les nominations, les licenciements, la rémunération du personnel pour bâtir un modèle de fonctionnement spécifique de cette institution.

Bernard Choffot (1992, p.24) définit le management scolaire comme celui qui englobe les ressources humaines (il sollicite l'autonomie et la responsabilité des acteurs) et les ressources culturelles (il vise la compréhension et la valorisation des normes du milieu).

Selon Michel Crozier cité par Bernard (1992, p.20), il consiste à créer les conditions de responsabilité pour que les acteurs d'un établissement scolaire soient motivés pour bien exécuter les tâches qui leur sont attribuées.

Pour Pierre Dasté (1991), le management scolaire rend compte de la gestion des ressources humaines visant à faciliter l'exercice des initiatives individuelles tout en conservant les garanties collectives indispensables et les règles essentielles de l'équité.

Au regard de ces définitions, il ressort que le management scolaire renvoie à l'art de piloter les ressources d'une institution scolaire, surtout de savoir prendre en compte les ressources humaines en vue d'atteindre les objectifs fixés par cette institution.

I.7.3 Echec

On parle de l'échec lorsqu'un individu n'a pas pu atteindre le but qu'il s'est fixé dans son entreprise (Sillamy 1980, p.409-410). D'après Daniel Gayet (1997, p.9), l'échec renvoie à une série de causes qui semblent déterminantes et dont on peut parfois mesurer l'impact au moyen de calculs divers.

D'après Guy Avanzini cité par (Joël Gaillard 2010, p.57), l'échec rend compte des mauvaises notes, le redoublement, l'ajournement aux examens et l'affectation à des secteurs défavorisés qui exposent les élèves à « des effets socialement préjudiciables ».

Suite à ces différentes explications greffées à la notion d'échec, il ressort qu'elle rend compte d'un ensemble de difficultés qui viennent interrompre l'objectif fixé par l'homme ou par une entreprise sur la réussite d'un projet.

I.7.4 Echec scolaire

La notion d'échec scolaire rend compte du retard dans la scolarité dans toutes ses formes. Au sens large, elle se traduit par le nombre considérable d'élèves qui, pour une raison ou une autre ne réussissent pas à acquérir l'ensemble des compétences enseignées à l'école (Mahamat Alhadji, p.3).

Kedi Mepouly (1996, p.12), a rappelé que Cherot a défini la notion d'échec scolaire comme situation dans laquelle se trouve l'élève qui ne fournit pas de bonnes prestations aux évaluations qu'il subit en classe. En fin du trimestre ou d'année, il n'obtient pas de bons résultats, c'est-à-dire la note requise par le système et qui lui permet de le classer parmi les admis.

Mahamat Alhadji, p.3 fait allusion ainsi au manque d'estime de soi des élèves, à l'absence de suivi et d'encadrement des travaux scolaires par les parents et à l'insuffisance de renforcement des capacités des enseignants. Telles sont les insuffisances qui présentent encore l'échec scolaire comme étant un processus de formation bafoué sur le plan social, politique et pédagogique (Walo Hutmacher 2010, p.30).

Pour Daniel Gayet (1997, p.13), l'échec scolaire ne peut se comprendre que par l'inadaptation des relations sociales, familiales et pédagogiques qu'entretient l'élève avec les membres

influent qui l'entourent (ses compagnons, ses parents, ses enseignants). L'échec scolaire est encore une difficulté qui affecte l'élève au niveau scolaire, mais aussi au niveau mental. Il le plonge dans l'incapacité à répondre à certaines exigences scolaires (Diedra Andenas et Kassandra Layin 2013).

Gérard De Vecchi parle de l'échec scolaire pour désigner une situation sociale difficile des causes psychologiques, un entourage affectif défavorable qui engendre chez l'élève un recul et un manque de désir d'apprendre.

Selon (Alain Garcia p.65), l'échec scolaire peut se définir comme étant une classe d'évènements (redoublement, mauvaises notes, abandons, absences, réorientation...) relativement anormaux eu égard aux objectifs et aux attentes de l'institution scolaire, des parents et de l'élève.

Joël Gaillard (2010, p.54) présente la notion d'échec sous deux formes. D'une part, elle désigne le fait pour un écolier ou un étudiant de n'avoir pu faute de succès suffisant parvenir au terme d'un cycle entrepris. D'autre part, il s'agit du fait de n'avoir pas acquis dans le temps impartis par l'école les nouveaux savoir-faire prévus par les programmes.

Joël Gaillard (2010, p.57) a rappelé que Guy Avanzini a défini l'échec scolaire comme l'ensemble des symptômes dont les mauvaises notes, le redoublement, l'ajournement aux examens et l'affectation à des secteurs défavorisés qui exposent les élèves à des effets socialement préjudiciables.

Pour Diedra Andenas et Kassandra Layin (2012/2013), l'échec scolaire est plus qu'une difficulté, il affecte l'enfant au niveau scolaire mais aussi au niveau moral. Ainsi, il se trouve incapable de répondre aux exigences scolaires ; c'est ce qui cause le malaise entre lui et l'école.

Au regard de ces multiples définitions sur l'échec scolaire, il ressort qu'il peut se définir comme étant le fait que l'enfant ait présenté des faiblesses d'apprentissage et dont il fait preuve de mauvaises prestations à l'école. Ceci pourrait donc dépendre d'un entourage affectif défavorable que connaît l'élève auprès des siens.

I.7.5 Relation Parent/Elève

Selon le dictionnaire Larousse (2008), le terme relation signifie un lien, un rapport. Nous avons préféré l'emploi de ce terme pour présenter le degré du lien qui doit exister entre

parent/enfant. Dans ce contexte, le mot relation sera donc perçu comme l'ensemble des rapports que le parent doit entretenir avec son enfant.

D'après Virginie Nanhon, Hélène Desrosiers et Luc Belleau (2002, p.2), la relation parent/élève se définit comme étant l'apport du parent dans la réussite scolaire de son enfant en favorisant non seulement son sentiment de bien-être, son assiduité, sa motivation et ses aspirations dans le monde socioprofessionnel.

Selon Annie Feyfant (2015, p.2), elle demande à faciliter l'entrée du parent à l'école, d'apporter son soutien à la scolarité de son enfant et sa mise en confiance face à une culture scolaire éloignée de lui. Elle consiste encore à faire de l'enfant un citoyen autonome, honnête, responsable et capable d'assurer l'avenir d'un pays (Jean Leclerc 1996, p.98).

D'après José Blat Gimeno (1984, p.74), il s'agit d'assurer sur le plan social les valeurs comportementales, le système des valeurs et les modes de vie qui exercent une influence profonde sur la mentalité de l'enfant.

Selon Deci et Ryan (1995) cités par Casimir (2013, p.11), la relation parent/élève renvoie à l'ensemble des liens d'aide parentale, son approbation, son encouragement, son expression de tendresse, son affection physique vis-à-vis de son enfant.

Pour Casimir (2013, p.11), elle nécessite une bonne attitude parentale aidant l'enfant à surmonter ses peurs, à s'adapter à sa scolarité, ceci dans le but de lui permettre de développer lui-même ses facultés de concentration et d'acquérir un tempérament d'autonomie qui vient renforcer sa croissance psychique et physique.

D'après (Ntouda Julien et Nouetagni Samuel, p.1), c'est une relation qui invite le parent à aider son enfant à trouver sa motivation profonde et d'évoluer jusqu'à ce qu'il atteigne une autonomie physique, matérielle, intellectuelle et même spirituelle.

Eu égard à ces multiples explications sur la relation parent/élève, il ressort qu'elle rend compte de l'entourage affectif indispensable du parent envers son enfant dans les processus d'apprentissage. Cet entourage résulte de la communication, moyen qui permet au parent d'exercer ses encouragements, ses motivations, ses expériences en vue d'aider son enfant à réussir dans ses études.

I.7.6 Relation Enseignant/Elève

D'après (Suzanne Mollo, p.34), la relation enseignant/élève se définit comme étant celle qui interpelle l'enseignant à approfondir les connaissances de l'élève en l'amenant à étendre lui-même son intellect face à une réalité à laquelle il est soumis. L'enseignant joue ainsi le rôle de guide dont la mission est de former l'esprit de l'élève en lui transmettant la connaissance.

Pour (Pierre vlanin, p.113), il s'agit d'une relation qui implique l'enseignant et l'élève à travailler dans une relation de sujet à sujet en vue de favoriser le développement des ressources intellectuelles chez l'enfant et de l'amener à surmonter ses difficultés.

Eu égard de ce qui précède comme définitions, nous remarquons que la relation enseignant/élève implique le travail en symbiose entre les deux en vue de donner les moyens (connaissances) nécessaires à l'élève, lui permettant de répondre à la difficulté à laquelle il sera soumis plus tard.

I.7.7 Relation Enseignant/Parent

Pour Robert Dottrens (1964, p.32), la relation enseignant/parent est celle qui invite les deux instances (enseignant/parent) à entretenir de bons rapports grâce auxquels chacune d'elles connaîtra mieux l'élève, comprendra également ses réactions et son comportement afin de mieux agir en meilleure connaissance de cause.

D'après Jean-Claude Kalubi, elle est définie comme une relation permettant de susciter un mouvement d'adaptation des services scolaires au profit de l'élève, elle encourage le partage des savoirs, des expertises, des services et des ressources, et une tendance à prendre des décisions ensemble en vue d'aboutir à un consensus favorable à l'enfant.

Selon Poncelet (2003) cité par (Jean-Claude kalubi et Elisabeth Lasieux, p.3), la relation entre enseignant/parent se décline proportionnellement aux types d'investissements dans les tâches visant à améliorer les performances de l'enfant, de même que lors de la tenue des activités scolaires telles que les réunions de parents, les fêtes de l'école, les discussions programmées pour les bilans.

Suite à ces multiples définitions sur la relation enseignant/parent, elle sous-entend la relation interpersonnelle au sein de laquelle enseignant et parent décident sur les différents services qui doivent profiter à l'élève en vue d'améliorer ses performances scolaires.

I.7.8 L'enseignement secondaire

D'après l'UNESCO 2003, l'enseignement secondaire est défini comme le moment crucial dans la vie d'un individu, c'est une période qui consiste à développer les habiletés et les aptitudes de l'élève pour couronner sa vie adulte de succès. Il l'amène à s'approprier des savoirs et à développer des compétences qui le rendent apte à apprendre toute sa vie. Il l'accompagne dans sa formation et dans le choix des différentes possibilités et d'emplois afin de favoriser son insertion sociale et sa participation citoyenne. Il le prépare à faire face aux diverses situations de la vie tant sur le plan économique, social que culturel (Enseignement secondaire et perspectives p.17-18). D'après Jean-Fidèle Omgba (2015, p.14), l'enseignement secondaire est défini comme étant une étape majeure de scolarisation visant à atteindre les objectifs essentiellement nécessaires au développement humain.

A la suite de ces différentes définitions en rapport avec l'enseignement secondaire, nous comprenons que c'est une étape de dispensation des savoirs et de canalisation de l'élève en vue de l'amener à se découvrir lui-même et d'opérer un choix favorable dans le monde professionnel.

I.7.9 Education

L'éducation est reconnue d'une part comme étant un levier incontournable pour lutter contre la pauvreté. D'autre part, elle est considérée comme moyen primordial pour favoriser le développement durable d'une nation ainsi que de la cohésion sociale (Enseignement secondaire et perspectives p.52).

Stéphanie Dongmo (2015, p.16) a rappelé que Durkheim (1985, p.51) a défini l'éducation comme étant l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné.

Pour Robert Dottrens (1964, p.59), c'est un exercice lié au développement des attitudes, des habitudes, des qualités, des caractères, le sens de l'ordre, le goût au travail, la véracité, la politesse et la moralité chez un individu.

D'après (Jean-Yves Martin, p.298), l'éducation vise à développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu auquel il est particulièrement destiné.

Pour Madeleine GRAWITZ (2004), c'est une action exercée généralement sur autrui pour augmenter les possibilités du corps, de l'intelligence et du caractère.

Dans l'article 2 de la déclaration des droits de l'Homme de 1948, l'éducation désigne l'ensemble des moyens qu'une société assure à ses membres pour les scolariser. Autrement dit ; elle partage surtout aux jeunes les valeurs qu'elle privilégie, sa culture, en même temps que transmettre les connaissances nécessaires à l'épanouissement de leur personnalité.

Selon le dictionnaire Larousse (1981, p.343) cité par Obe Eya Salomé p.9-10, l'éducation se définit comme l'action de former, d'instruire quelqu'un, manière de le comprendre, de dispenser, ou de mettre en œuvre cette formation. Elle symbolise encore l'ensemble de connaissances intellectuelles, des acquisitions morales de quelqu'un, connaissances des bons usages d'une société, savoir-vivre.

L'article 4 de la Loi d'Orientation de l'éducation n°98 définit l'éducation comme exercice ayant pour mission générale d'assurer la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique, moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en tenant compte des facteurs sociaux, politiques et moraux.

Généralement, l'éducation désigne la mise en œuvre par les adultes, éducateurs professionnels, des moyens aptes à favoriser le développement des facultés proprement humaines de l'enfant (l'affectivité, la volonté et l'intelligence).

I.7.10 Accompagnement scolaire

Il rend compte de l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école (Alain-Marie Bassy, Jean-Yves Dupuis, Robert Jammes, Jean-Michel Bernard, Christian Loarer, Guy Menant 2006, p.10). Il symbolise aussi l'usage des outils pédagogiques tels que les guides et cahiers, les livres des cours particuliers par les parents envers leurs enfants (Annie Feyfant 2011).

D'après (Glasman 2001, p.95), l'accompagnement scolaire stipule que les parents soient capables à matérialiser leur engagement, à encourager ou à suivre le travail scolaire de leur enfant.

En définitive, l'accompagnement scolaire regorge l'ensemble des ressources matérielles, financières, temporelles et même humaines qui contribuent à la réussite scolaire de l'élève.

TABLEAU N°1 : Tableau récapitulatif des questions et des objectifs de recherche

Question principale de recherche	Objectif principal de recherche	Questions spécifiques de recherche	Objectifs spécifiques de recherche
QG : L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de l'éducation dans les relations enseignant, élève, parent ?	OG : Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant, élève, parent.	Q1 : L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant ?	O1 : Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant.
		Q2 : L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation parent/élève ?	O2 : Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.
		Q3 : L'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève ?	O3 : Montrer que l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET INSERTION THEORIQUE DE L'ÉTUDE

Dans ce travail il question ici de présenter la revue de la littérature appuyée par des théories explicatives du sujet, de formuler les hypothèses et de dresser le tableau récapitulatif des variables.

II-1 RECENSION DES ECRITS

Ayant relevé l'importance de l'implication parentale dans les processus d'apprentissage, il est important dans le cadre de notre recherche de faire un tour d'horizon sur les relations qui devraient exister entre enseignant-élève-parent dans cette perspective.

Introduction

L'échec scolaire est très complexe et suscite beaucoup d'interrogations et d'intérêts dans les processus d'apprentissage. Certains chercheurs à l'instar de Philippe Meirieu pensent qu'il résulte d'un problème d'ordre éthique. Pour d'autres, il dépend du manque de dialogue ou de la mauvaise qualité de ce dialogue sur les sujets d'insatisfaction tels que : les devoirs à la maison, la discipline et les procédures disciplinaires, la pédagogie et le mode de gestion des parents (Sassier cité par Annie 2015, p.2). Cette insatisfaction est due au manque d'orientation et du suivisme dans les processus d'apprentissage (Philippe Meirieu, p.3).

Nombreuses études ont été abordées dans ce sens pour mentionner la cause des échecs scolaires due à la situation socioéconomique faible des parents. Car les ressources financières des familles étant faibles, les parents sont préoccupés de survivre ; il n'est donc pas facile pour eux de s'intéresser aux travaux scolaires (Claude Pair 2003, p.5). En effet, les enfants des familles à faible revenu vivent en général dans un univers linguistiquement et culturellement pauvre et ce manque de stimulation intellectuelle fait qu'ils ne réussissent pas bien à l'école (Fascal Kanouté 2003, p.10). Certains dont les parents n'ont pas les revenus suffisants pour subvenir à tous leurs besoins peuvent avoir l'impression de subir leur environnement. Cette hostilité environnementale qu'ils ressentent peut entraîner chez eux une attitude défaitiste les poussant à ne plus considérer l'école (Pierre Périer 2005, p10-11). Pour

Joël Gaillard (2010, p.103-104), lorsque le chômage des parents affecte l'école de l'enfant, celui-ci se croit lésé et décide de ne rien vouloir de personne. Une telle attitude peut émaner des pratiques éducatives inefficaces des parents influencées par le cumul des difficultés socioéconomiques (Fascal Kanouté, p.23), ainsi que de la manière peu contrôlée avec laquelle ils encadrent le temps de leur enfant, ses activités et ses fréquentations (Pierre Périer 2005, p.96).

Pourtant, l'orientation scolaire constitue un moyen efficace de prévenir l'échec scolaire et de déterminer les mesures adéquates à prendre à cet effet. Elle permet par la connaissance de l'enfant d'identifier les problèmes ou les difficultés qu'il peut rencontrer dans ses études, elle donne la possibilité à l'élève lui-même de décider face aux différentes options et situations qui s'offrent à lui (José Blat Gínero 1984, p.78). Il s'agit donc d'un contrôle méthodiquement et continuellement de l'élève dû à l'observation de ses résultats qui doivent avoir un rapport avec la personne de l'élève et son environnement, son niveau de raisonnement, son adaptation en milieu scolaire. A cet effet, il faudra nécessairement l'interdépendance des facteurs qui fait intervenir l'enseignant, le parent et la mobilité de l'élève lui-même (Daniel Verba cité par Héloïse Léon 2007).

I- RELATION PARENT/ENSEIGNANT

La relation entre parent et enseignant constitue un facteur clé dans la réussite éducative de l'élève (Henderson, Mapp, Jonhson et Davies, 2007) cités par (Catherine Dumoulin, Pascale Thériault, Joëlle Duval, p.7). Elle résulte entre autres, l'apport de la part du parent dans le travail scolaire de son enfant. Elle correspond à une pratique parentale qui vise la réussite de l'élève à l'école (Hoover-Dempsey et sandler 1997 cités par Deslandes et Bertrand 2004, p.3). En effet, elle s'avérait efficace si l'enseignant et le parent multiplieraient des rencontres dans le but d'être mieux informés sur les processus éducatifs de l'élève, puis d'identifier les difficultés qu'il rencontre dans l'apprentissage (José Blat Gimeno 1984, p.77).

I-1- Difficultés rencontrées dans la relation parent/enseignant

La relation entre le parent et l'enseignant se borne à un courant d'informations dans certaines circonstances (Annie Feyfant 2015, p.2). Selon Asdih cité par (Annie 2015, p.5), les enseignants associent le plus souvent les difficultés scolaires des élèves aux parents en les accusant d'être laxistes dans les pratiques éducatives ainsi que dans l'orientation des travaux scolaires. Beaucoup dès lors qu'ils terminent de payer la scolarité à leurs enfants se retirent de

toute autre charge éducative (Jemmy Calixte 2007). En effet, les enseignants attendent beaucoup des parents d'élèves qu'ils considèrent comme des managers dans les processus d'apprentissage de leurs enfants (Macaire 1964) cité par (Casimir Jojo Nseanpa : 2013, p.9). Malheureusement, la majorité se montre indécise dans cet exercice en présentant d'énormes difficultés qui l'empêchent de s'immiscer dans les processus d'apprentissage (Jean-Claude Kalubi et Elisabeth Lesieux, p.3). Ces difficultés sont aperçues dans un espace multidimensionnel qui combine les insuffisances de revenus, l'isolement, le manque et la perte du pouvoir, le sentiment d'impuissance et de stress, les problèmes de santé mentale et physique... (Fasal Kanouté, p.18). Ainsi face à de tels obstacles, il n'est pas facile que les parents s'impliquent dans les processus d'apprentissage. Ils ont du mal à apporter de l'aide aux travaux scolaires de leurs enfants, ceci à cause des ressources financières insuffisantes pour répondre aux différentes attentes de leurs familles (Claude Pair 2003, p.6).

En guise de conclusion en rapport avec toutes ces remarques, il se peut que les parents se montrent indécis dans le travail d'ensemble qu'ils doivent effectuer avec les enseignants dans la supervision des travaux scolaires de leurs enfants. Ceci à cause de la conjoncture économique difficile dont ils font face.

En tenant donc compte de tous ces facteurs qui accablent les parents, il serait mieux de mobiliser tous les moyens qui pourront solidifier la relation entre le parent et l'enseignant afin de s'offrir de nouvelles opportunités favorables à la réussite scolaire de l'élève (Anne Sara et Sylvia Feistel 2006/2007, p.3).

I-2- Modèle de partenariat parent/enseignant

C'est un modèle qui amène d'une part le parent à jouer le rôle de soutien dans les processus d'apprentissage, et d'autre part l'enseignant à aider le parent dans ce soutien. Ceci permet aux deux acteurs de collaborer permanemment en vue de réparer les problèmes scolaires que peut connaître l'élève (Annie Feyfant 2015, p.P8). Cette collaboration se veut active et se décline proportionnellement aux types d'investissement dans les tâches visant à améliorer les performances de l'enfant (poncelet (2003) cité par Jean-Claude Kalubi et Elisabeth Lesieux). Elle nécessite à susciter un mouvement d'adaptation des services scolaires au profit de l'élève. Elle encourage le partage des savoirs, des expertises, des services et des ressources, et une tendance à prendre des décisions en vue d'aboutir à un consensus favorable (Jean-Claude Kalubi). En effet pour favoriser cette collaboration, c'est l'enseignant qui doit se charger d'organiser les activités de collaboration (Deslandes et Bertrand (2004). Il doit

permanemment informer et former le parent et, par conséquent susciter des attitudes favorables au travail scolaire (José Blat Gimeno 1984, p.74). Selon Epstein (1986) cité par (Catherine Dumoulin, Pascale Thériault, Joëlle Duval), l'enseignant doit exercer une grande influence sur le parent pour qu'il se rende compte de l'importance que l'école accorde à son engagement. Il doit l'amener à prendre des rendez-vous avec lui pour s'informer de la chose éducative Epstein (2010) cité par Annie Feyfant (2015, p.9). Ces rencontres permettent donc au parent d'intervenir non seulement aux diverses occasions scolaires, d'établir les liens de confiance avec l'enseignant, mais aussi de mieux connaître le milieu que fréquente l'enfant (Virginie Nanhou, Hélène Desrossiers et Luc Belleau 2003, p.11). Outre les relations qu'il peut bien entreprendre avec l'enseignant, Edgar Maurin invite le parent à s'impliquer dans les processus d'apprentissage de son enfant.

Eu égard de ces différentes appréciations sur ce modèle de partenariat, il ressort que c'est l'enseignant qui doit amener le parent à s'immiscer dans les processus d'apprentissage de son enfant. Tout part des invitations qu'il envoie au parent afin de décider ensemble sur les capacités de l'élève en rapport avec son travail effectué en classe.

II- RELATION PARENT/ELEVE

Le parent est un accompagnateur qui apporte son soutien à la scolarité de son enfant (Annie Feyfant 2015, p.2). Il assure sur le plan social les valeurs comportementales, les systèmes de valeurs et modes de vies qui exercent une influence profonde sur la mentalité de l'enfant (José Blat Gimeno 1984, p.74 (José Blat Gimeno 1984, p.74). Il est le maître mot d'une bonne gouvernance et d'une bonne régulation définie par des instances transactionnelles en éducation (Normand et Resnik 2006) cités par (Carole Daverne et Yves Dutereque). Cependant, il s'avère que l'action que doit exercer le parent dans les processus d'apprentissages reste parfois interrompue par certains facteurs qui peuvent causer l'échec chez l'élève.

II-1- Difficultés rencontrées dans la relation parent/élève

Les parents ont une représentation défailante du rôle qu'ils doivent jouer dans les processus d'apprentissages (Annie Feyfant 2015, p.4). En effet, accablés par de faibles ressources financières, ils sont préoccupés de survivre, ils ont du mal à apporter de l'aide au travail scolaire de leur enfant (Claude Pair 2003, p.5). Pour Fasal Kanouté, de nombreux facteurs sont invoqués pour expliquer leur non-implication dans les processus d'apprentissages ; il

s'agit par exemple du cumul des difficultés socioéconomiques, le manque de temps, la négligence à l'endroit des enfants ou au moins de leur apprentissage, l'indifférence qu'ils manifestent à l'égard de l'école (Fasal Kanouté 2003, p.13). D'après Pierre Périer, cette non-implication est due au fait que les parents sont laxistes dans la supervision des travaux scolaires, ils manifestent leur désintérêt vis-à-vis de l'école, ils rencontrent à peine les enseignants et ne participent pas à la vie de l'école (Pierre Périer 2005, p.96). A cet effet, Françoise Lorcerie et Delphine Cavallo peuvent penser que les parents méconnaissent leur investissement dans la scolarité de leurs enfants, ils s'intéressent peu aux activités scolaires.

Eu égard de ces réactions, certains auteurs à l'instar de Edgar Morin ont pensé que lorsque les parents s'immiscent dans les travaux scolaires de leurs enfants, il est fort probable que les résultats soient meilleurs et les risques de décrochage réduits. D'où la nécessité de leur intervention dans cette relation.

II-2- Modèle d'implication parentale dans la relation parent/élève

Le contrôle de l'enfant se fait en amont auquel se substituent par la suite l'autonomie dans les apprentissages et choix d'orientation, la prise de responsabilité, la confiance et l'épanouissement personnel (Françoise Lorcerie et Delphine Cavallo). L'implication parentale se réfère donc à un ensemble de comportements qui comprennent la préparation de l'enfant pour l'école et l'accueil à son retour, la supervision, le suivi et l'engagement actifs dans les travaux scolaires, la contribution à la motivation de l'enfant, le soutien affectif sous forme d'encouragements, de compliments et de discussions, aide dans les devoirs, le temps consacré aux devoirs (Deslandes 1996, 2001, 2003) cité par (Deslandes et Bertrand 2004). Pour (Mc Andrew 2005), les parents doivent communiquer régulièrement avec leurs enfants (Anne Sara et Sylvia Feistel 2007, p.24). En effet, une bonne attitude parentale serait bénéfique envers l'enfant car, elle l'aide à surmonter ses peurs. Ainsi, c'est en luttant contre ses peurs que l'élève s'adaptera à sa scolarité ; ceci peut donc l'amener à développer ses facultés de concentration, d'acquérir un tempérament d'autonomie (Casimir 2013, p.11). Deci et Ryan montrent que l'aide parentale, l'approbation, l'encouragement, la coopération, l'expression de tendresse, l'affection physique ont une influence positive sur la motivation scolaire des parents. Ceci permet donc de comprendre que les parents doivent impérativement aider leurs enfants à évoluer jusqu'à ce qu'ils atteignent une autonomie physique et intellectuelle ; car le fait qu'ils entreprennent de bonnes relations avec leurs parents leur permet de les avoir également avec leurs enseignants.

Eu égard de ce qui précède, il ressort que le parent est celui qui joue le rôle du manager dans les processus d'apprentissage. Son but est d'adopter un ensemble de comportements qui concourent à la réussite de l'élève. Tels est donc par exemple le cas de l'accueil qu'il lui réserve après son retour de l'école. On peut citer entre autre le dialogue, les encouragements, la supervision et le contrôle dans les travaux scolaire et bien d'autres encore.

III- RELATION ENSEIGNANT/ELEVE

L'enseignant a pour but la construction et l'appropriation par l'enfant de ses savoirs et de ses savoir-faire. Autrement dit ; il est conçu essentiellement comme une aide à l'apprentissage de l'élève par lui-même (Bialec Nancy 1988). Il lui montre l'importance du savoir qu'il lui transmet compte tenu des exigences scolaires pour accéder à des niveaux supérieurs de formation et d'employabilité (Jean Leclerc 1996, p.98). En effet, l'enseignant comme le parent est aussi le pionnier de son éducation ; il doit assurer un code de bonne conduite et fonctionner comme un des partenaires les plus habiles dans les processus d'apprentissage de l'élève (Daniel Gayet 1997, p.46). Selon Robert Doltrens (1964, p.31), il est un modèle à copier par l'élève. Ainsi, il peut dire à propos : « *le moyen par excellence de transmission et d'apprentissage c'est l'imitation du maitre par l'élève* ». Ceci permet de comprendre que l'influence de l'enseignant est une aide affective pour l'élève dans l'accomplissement des travaux scolaires (Robert Doltrens 1964, p.59). L'enseignant est donc celui qui doit faire preuve d'intelligence et doit mettre en jeu son sens psychologique pour distinguer la vraie nature de l'élève.

Eu égard de ce qui précède, il ressort que l'enseignant occupe une fonction très capitale dans les processus d'apprentissage de l'élève. Il s'assure de la construction et de l'appropriation des connaissances qu'il lui donne. En tant que modèle par excellence sur qui l'élève promène les regards, il joue également le rôle du manager dans sa vie scolaire. Ce qui veut donc dire la réussite de l'élève à l'école dépend aussi de lui.

CONCLUSION

L'activité intellectuelle de l'élève voudrait que l'on s'implique dans sa scolarité. A cet effet elle sollicite la présence de l'enseignant, du parent et de l'élève lui-même pour construire une méthode active permettant de l'accompagner attentivement l'élève dans ses travaux scolaires (Philippe Meirieu). Parent et enseignant doivent mutuellement se fréquenter afin d'avoir les informations concrètes sur la vie et les attitudes de l'élève (Robert Doltrens 1964, p.59). Cette

façon d'agir crée un courant de sympathie qui pourra être bénéfique à tous et surtout à l'enfant.

II-2 - THEORIES EXPLICATIVES

La théorie est une combinaison de propositions et concepts qui permettent d'expliquer un phénomène. Elle consiste à insérer le problème dans son contexte théorique afin de le rendre plus explicite.

II-2-1 Théorie de Rollandes Deslandes

Modèle de l'influence partagée

Rollandes Deslandes (2001) a présenté un modèle qui décrit les interactions école-famille : il s'agit du modèle de l'influence partagée. Il a été inspiré du modèle écologique de Bronfenbrenner 1986 (cité par Deslandes : P3) et d'une perspective sociale et organisationnelle de Litwak et Meyer, 1974; et Seeley, 1981 (cités dans Epstein, 1996 cité par Deslandes : P3).

Le modèle de l'influence partagée permet de faciliter la coopération et la complémentarité entre deux institutions à savoir : l'école et la famille. En effet, il s'agit des sphères (la famille et l'école) qui peuvent être poussées l'une vers l'autre ou encore éloignées l'une de l'autre par trois forces: le **temps**, les **pratiques familiales**, et **l'école**. Ces forces contribuent à créer ou pas des occasions pour des activités partagées entre l'école et les familles. Ainsi, quand les parents s'impliquent dans la gestion des travaux scolaires de leur enfant, la zone d'interaction entre les deux sphères s'accroît. Le même scénario se produit lorsque les activités des enseignants favorisent la participation parentale au management scolaire. D'où l'interaction entre les deux sphères se veut maximale lorsque l'école et la famille fonctionnent comme de véritables partenaires au sein d'un programme global comprenant plusieurs activités de partenariat école-famille. Le modèle attire donc l'attention sur la réciprocité entre les enseignants, les familles et les élèves. Il reconnaît que les élèves sont des agents actifs dans les relations entre l'école et les familles. Ainsi, un enseignant peut solliciter la participation parentale en demandant aux élèves, par exemple, d'interroger un membre de leur famille sur la profession qu'il exerce. Une règle de base de ce modèle ne demande qu'un échange de savoirs et de savoir-faire soit appliqué entre parents et enseignants axé sur le respect mutuel et

le partage de buts communs qui conduiront à un meilleur développement et une meilleure réussite de l'élève.

II-2-2 Théorie de la fonction parentale d'Epstein

Epstein (2001) considère les interactions parent/enfant axées sur l'école comme une dimension de la fonction parentale. Ces interactions suscitent l'engagement des parents dans le travail scolaire des enfants à travers l'encadrement, la supervision et l'aide qu'ils leur apportent. Aussi, il pense que le soutien affectif est un élément capital dans cet exercice. Il s'agit d'un mode de soutien qui s'exprime par des encouragements, des compliments et par l'utilisation de mots valorisants dans les discussions ayant trait à l'école.

Cette théorie met en exergue le phénomène de motivation qui naît de la nature d'une bonne relation entre parent et enfant dans le cadre des travaux scolaires. Ce qui explique le fait qu'une fois que l'enfant est encouragé, il peut s'appliquer et exciter un rendement scolaire amélioratif.

II-2-3 Théorie du processus de la participation parentale de Hoover-Dempsey (1995) et Sandler (1997)

Hoover-Dempsey et Sandler ont développé le modèle de processus de participation parentale axé en partie sur le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) et sur les résultats d'études en éducation, psychologie et sociologie de Baker et Stevenson, 1986 ; Bandura, 1986 ; Chavkin et Williams, 1993, Epstein, 2001 ; Lareau, 1987 ; Scott-Jones, 1987.

En effet, ce modèle examine le processus de la participation parentale à partir d'une prise de décision de participer. Il stipule que les parents doivent participer parce qu'ils ont développé une compréhension de leur rôle parental qui inclut la collaboration, parce qu'ils ont un sentiment de compétence positif pour aider leur enfant à réussir et parce qu'ils perçoivent les invitations à participer de la part de leur enfant et de l'école de leur enfant. Le modèle suggère qu'une fois que les parents décident de participer, ils choisissent des activités précises en fonction de la perception de leurs propres habiletés, intérêts et capacités, de leurs autres responsabilités demandant du temps et de l'énergie, et de leur expérience relative à des invitations de participation parentale spécifiques provenant des jeunes, des enseignants et de l'école. Le modèle soutient que la participation parentale influence les résultats de l'enfant par trois mécanismes, modelage, renforcement et enseignement (instruction) qui, à leur tour, sont médiatisés par la pertinence développementale des stratégies des parents et la congruence

entre les actions des parents et les attentes de l'école. Le processus de participation parentale trouve son dénouement dans son influence sur les résultats de l'enfant, notamment ses connaissances, ses habiletés et son sentiment de compétence pour réussir à l'école.

Au total, ces auteurs émettent donc l'idée selon laquelle les parents sont davantage susceptibles de s'engager dans l'éducation de leur enfant s'ils perçoivent cette participation comme une de leurs responsabilités comme parents, c'est-à-dire comme partie intégrante de leur rôle parental. La compréhension du rôle parental est importante car elle détermine le type d'activités que le parent considérera comme étant nécessaires pour l'éducation de l'enfant.

II.2.4 Théorie socioconstructiviste de Vigotsky

Vigotsky (1978) met l'accent sur les interactions sociales grâce auxquelles se développe l'intelligence. Il stipule que le processus d'apprentissage est enraciné dans la sociabilité humaine avec tous les éléments sociaux et l'affectivité qui la caractérisent. Ainsi, ce n'est que dans le cadre de la communication avec les autres que l'apprenant parvient à cultiver l'autonomie dans son processus d'apprentissage. De plus, il met l'accent sur les relations représentant le degré d'influence exercé par un adulte sur un apprenant lorsque la discussion explore les intentions comportant des éléments langagiers parfois connus et non connus de l'ensemble des partenaires. Ce qui l'amène à développer la notion de Zone Proximale de Développement (ZPD).

- **La zone proximale de développement**

Vygotsky entend par cette notion ; la différence entre ce que l'apprenant peut faire seul face à une situation problème et ce qu'il peut faire lorsqu'il est accompagné par un adulte avec qui il travaille en collaboration. Si c'est à travers l'interaction sociale que l'apprenant peut se construire de nouveaux outils cognitifs, il est donc souhaitable d'élaborer une réelle pédagogie de l'action de communication avec l'adulte et de coopération qui lui donnerait la maîtrise d'instruments opérationnels de communication et de collaboration. De plus, il accorde de l'importance aux interactions entre les individus et le contexte dans lequel ils agissent et interagissent en partageant leurs expériences. Il associe donc la ZPD à un concept d'échafaudage (scaffolding).

- **L'échafaudage (scaffolding) en collaboration**

Vygotsky associe à la théorie du développement dans la ZPD, la notion d'échafaudage. Cette conception sous-entend un ensemble de stratégies, de techniques, et de progression visant à améliorer les processus d'apprentissage. De plus, l'échafaudage est plus qu'une succession d'habiletés et de capacités à acquérir les processus d'apprentissage. Car, il est un jeu de relations entre plusieurs participants capables de collaborer à l'actualisation des ressources disponibles. L'échafaudage s'exerce par l'expérience sociale du langage de l'explication et de l'argumentation. La perspective du social dans le développement affectif et cognitif entraîne l'élève à s'impliquer suffisamment dans la démarche collective pour qu'il ait envie de partager ses connaissances.

Par la suite, Vygotsky met l'accent sur l'importance de l'accompagnement dans le processus d'apprentissage. En effet, le rôle de l'adulte est d'outiller l'élève dans sa ZPD afin qu'il soit d'abord conforme à une situation-problème, puisqu'il se pose des questions (remise en cause des certitudes, entre autres), enfin qu'il s'ouvre à la construction qui intègre les apprentissages construits. D'où l'activité d'interaction dans la ZPD permet à l'apprenant de fonctionner conjointement avec autrui à un niveau supérieur. Elle lui offre l'opportunité de fonctionner seul après avoir atteint ce niveau.

- **Application de la théorie à notre étude**

Dans le cadre de notre étude, la théorie socioconstructiviste précise l'importance des interactions parent/enfant dans le processus d'apprentissage. En effet, le parent qui communique et collabore avec l'enfant l'aide à acquérir d'une part l'autonomie, et d'autre part à produire des bonnes performances dans le cadre scolaire. Cela amène lui-même à prendre connaissance des difficultés que connaît l'enfant, puis de réagir en fonction de ces difficultés dans le but d'améliorer d'une part les processus d'apprentissage de ce dernier. Et d'autre part pour qu'il soit à son tour capable se défendre quand il fera encore face à la même difficulté. Ceci donc amène l'adulte (parent) à investir sur les moyens favorables susceptibles de l'accompagner dans ce travail.

De plus, le socioconstructivisme expose le problème de la responsabilité parentale dans le processus d'acquisition des connaissances et des savoirs chez l'enfant. Le parent doit participer à l'éducation du jeune (enfant) et l'aider dans son travail scolaire. Ceci lui permet de développer chez lui une autonomie dans les actions futures. En effet, Vygotsky pense qu'en coordonnant les actions entre parent/enfant, ce dernier élabore les systèmes de coordination de ses propres actions et arrive à les reproduire tout seul par la suite. Ces

interactions sont donc primordiales dans le but où elles l'aident dans l'amélioration des performances scolaires.

Au total, il est impérieux pour le parent de développer un bon cadre de vie dans lequel naissent des relations affectives entre lui et son enfant. De plus il doit mettre en jeu des moyens et mesures pour améliorer sa scolarité.

II-3 HYPOTHESES DE RECHERCHE

Les hypothèses sont des réponses provisoires à une question posée. Elles demandent à être vérifiées scientifiquement avant de les attester. D'après TsalaTsala (1991, p.62) cité par Atangana (2014, p.42), elle est une affirmation provisoirement suggérée comme explication d'un phénomène. Dans cette étude, nous avons deux types d'hypothèses à savoir : une hypothèse principale et des hypothèses secondaires.

II-3-1 Hypothèse principale de recherche

D'après TsalaTsala (1991) l'hypothèse générale est la ligne directrice sur laquelle s'engage le chercheur. Dans le cadre de notre étude, l'hypothèse principale de cette étude est la suivante : **l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant, élève, parent.**

II-3-2 Hypothèses spécifiques de recherche

Les hypothèses de recherche sont une émanation de l'hypothèse générale et se veulent plus concrètes et précises. La formulation de ces hypothèses évoque des éléments mesurables et manipulables dans l'observation. Dans le cadre de cette étude, nous avons formulé trois (03) hypothèses spécifiques :

- L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant.
- L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.
- L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

II-3-3 LES VARIABLES

D'après Madeleine GRAWITZ (2001), « la variable n'est pas seulement un facteur qui varie durant l'enquête, c'est un facteur qui se modifie en relation avec d'autres et ce sont ces fluctuations qui constituent l'objet de la recherche ». la variable se définit donc comme un phénomène qui peut prendre différentes valeurs avec des fréquences données. Dans le cadre de notre étude, nous présentons deux types de variables :

II-3-3-1 Variables indépendantes

D'après Madeleine GRAWITZ (2001), « la variable indépendante est celle dont on essaie de mesurer et de comprendre l'influence sur la variable dépendante ». C'est-à-dire qu'elle est une relation de cause à effet. Elle se veut manipuler par le chercheur et exerce une influence sur la variable dépendante. Dans le cadre de notre étude, nous présentons trois variables indépendantes à savoir :

- Variable indépendante n°1 (VI N°1) : le mauvais management de la relation enseignant/parent.
- Variable indépendante n°2 (VI N°2) : le mauvais management de la relation parent/élève.
- Variable indépendante n°3 (VI N°3) : le mauvais management de la relation enseignant/élève.

II-3-3-2 Variable dépendante

Elle est celle dont le chercheur tente d'expliquer les variations. Dans le cadre de notre étude la variable dépendante est **l'échec scolaire au secondaire**.

TABLEAU N°2 : Tableau synoptique

Sujet	Hypothèse générale	Hypothèses spécifiques	Variables	Indicateurs	Modalités
Management scolaire des relations enseignants, parents, élève et échec scolaire au secondaire	HG : L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant, élève, parent.	HS1 : L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant.	VI : le mauvais management de la relation parent/enseignant VD : l'échec scolaire au secondaire	Rencontres entre enseignant/parent axées sur l'école Réaction des parents par rapports aux prestations scolaires de leurs enfants	Souvent, jamais, moins souvent, très souvent °Ils rencontrent habituellement les enseignants °Ils n'interviennent qu'après les résultats °Ils sont occupés à leurs activités °autres
		HS2 : L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.	VI : le mauvais management de la relation parent/élève VD : l'échec scolaire au secondaire	- parent qui supervise le temps d'étude Supervision parentale axée sur l'école (contrôle	souvent, jamais, moins souvent, très souvent °ils ne trouvent pas du temps pour m'assister °ils cherchent à avoir le compte-

				des cahiers, organisation du temps d'étude, style parental etc.)	rendu de ma journée scolaire °ils m'aident dans mes travaux °autres
		HS3 : L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève	VI : le mauvais management de la relation enseignant/élève VD : l'échec scolaire au secondaire	Convocations adressées aux parents par l'enseignant au sujet du suivi de l'élève en classe travail d'équipe entre enseignant/élève/parent (activités scolaires)	souvent, jamais, moins souvent, très souvent °ils ne participent jamais °ils participent rarement °ils participent régulièrement

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET ORATOIRE

Le cadre méthodologique permet de mettre en pratique la méthode adoptée pour vérifier les hypothèses en rapport avec le problème évoqué en amont. Il comporte trois (03) chapitres à savoir :

- La méthodologie de l'étude
- La présentation, analyse et interprétation des résultats de l'étude
- L'interprétation, discussion des résultats et suggestions

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie consiste à orienter notre recherche ou à guider la démarche scientifique qui nous aidera à vérifier nos hypothèses avec pertinence. Elle invite donc le chercheur à expliquer les méthodes, les techniques et les stratégies qui lui permettent de collecter les informations sur le terrain. Selon Angers (1992, p.99), « *la méthodologie est l'ensemble des méthodes et des techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et guide la démarche scientifique* ». D'après Grawitz (1986, p.417) cité par Atangana Mani p48 *la méthodologie est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, démontre et vérifie*. C'est ainsi qu'elle comporte donc les étapes suivantes :

- Brève présentation du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé
- Type de recherche
- La population d'étude
- La constitution de l'échantillon
- La pré-enquête
- L'instrument de collecte de données
- Outil statistique de traitement des données

3.1- Brève présentation du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé (LTIC)

Le Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé a été créé en 1963. Il est situé au quartier Ngoa-Ekelle arrondissement de Yaoundé 3^{ième}, il comporte uniquement le second cycle dans lequel se côtoient les sections Sciences et Technologies du Tertiaire (STT) et Techniques Industrielles (TI) :

- **LA SECTION STT**

La section des Sciences et Technologies du Tertiaire regroupe les spécialités suivantes :

- **TO** (Tourisme)
- **ACA** (Action et Communication administratives)

- **CG** (Comptabilité et Gestion)
- **ACC** (Action et Communication Commerciales)
- **SES** (Sciences Economiques et Sociales)
- **ESF** (Economie Sociale et Familiale)

- **LA SECTION TI**

La section des Techniques Industrielles est ici représentée par la spécialité **IH** (Industrie de l'Habillement).

- **LE FONCTIONNEMENT**

Le fonctionnement du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé est assuré par les différents organes tels que :

A la Direction

Elle comprend :

- un (01) Conseil d'Etablissement
- un (01) Proviseur
- Huit (08) Censeurs
- Six (06) Chefs de Travaux
- Huit (08) Surveillants Généraux
- Un (01) Intendant

Les Services rattachés

Le Lycée comprend l'Orientation scolaire, les Activités Post et Péri scolaires (APPS), le Centre de Documentation et d'Informations (CDI), la Comptabilité Matières, l'Infirmier, la Sclolarité, les Sports scolaires.

La formation dure trois (03) ans à l'issue de laquelle l'élève obtient un Baccalauréat Technique ou un Brevet de Technicien dans les spécialités sus indiquées.

3.2- Type de recherche

Le type de recherche renvoie au type d'utilisation par le chercheur des variables et individus sur lesquels doit s'effectuer la recherche. C'est encore la manière par laquelle le chercheur procède à la collecte des données et exploite des variables.

Il existe deux types de recherche :

3.2.1- Le type de recherche ex-post facto ou exploratoire

C'est un modèle de recherche où le chercheur ne crée absolument pas les faits ou les comportements pour manipuler la variable indépendante. Mais plutôt, il analyse les effets du traitement naturel qui ont survenus avant le début de la recherche, les comportements qui se manifestent et qui sont observables.

3.2.2- Le type de recherche ex-ante facto

C'est un modèle de recherche où le chercheur crée lui-même les comportements et les faits avant de les analyser. Il consiste donc à manipuler la variable indépendante et à disposer les individus suivant un certain dispositif au moment où la recherche s'effectue.

Dans le cadre de notre travail, nous utiliserons le modèle exploratoire ou ex-post facto. En effet ce type de recherche consistera pour nous de nous rendre sur le terrain pour recueillir les informations à partir des questionnaires adressés aux élèves, aux enseignants et parents de ces élèves.

3.3- Population d'étude

Encore appelée la population parente, la population d'étude renvoie à l'ensemble des acteurs qui constituent le champ d'investigation du chercheur. C'est l'ensemble des personnes que le chercheur doit consulter pour avoir des informations sur ce qu'il se propose d'étudier. D'après CHRISTENSER (1989, p.682) cité par Tekitsa Nguimfack (2011, p.18), elle est « l'ensemble d'unités que nous désirons étudier, cet ensemble doit être clairement circonscrit afin que nous puissions distinguer ceux qui n'en font pas partie ». Selon Tsafak (2004), *c'est un univers de recherche qui est constitué de l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques concernées par l'étude*. Pour notre étude, elle est constituée des élèves du Lycée Technique Industriel et Commercial (cible principale), des parents de ces élèves et leurs enseignants. En prenant en compte le fait que nous ne pouvons parcourir tout le territoire national pour effectuer cette recherche, nous définissons une population cible.

3.3.1- Population cible

C'est une partie de la population parente constituée des individus sur lesquels s'appuie le chercheur pour expliquer ses résultats. D'après Tsafak, p.36 cité par Atangana, *la population cible englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Ce sont ceux chez qui s'applique en principe la proposition de recherche.* La population cible est constituée de l'ensemble des élèves de Terminale des sections Industrielle et Commerciale dudit Lycée, les parents de ces élèves et leurs enseignants. Etant donné que la taille de cette population est encore bien grande pour que nous puissions atteindre tous les individus qui la composent, nous faisons recours à la population plus réduite qui est la population accessible.

3.3.2- Population accessible

Elle définit l'ensemble des éléments caractéristiques matériels ou humains relativement près de l'enquêteur au cours de sa recherche. Il peut les rencontrer et les observer méthodiquement au point d'en recueillir les informations recherchées. Elle se conçoit en quelque sorte comme un sous-groupe de la population cible, facilement repérable et disponible pour le chercheur ; c'est-à-dire l'ensemble des individus que le chercheur peut effectivement rencontrer. C'est donc au sein de cette population qu'il prélèvera son échantillon. Notre étude a porté sur une population des deux sexes (masculine et féminine) fréquentant les élèves de la Terminale ACA (Action et Communication administratives) de la section Commerciale, et uniquement sur le sexe féminin fréquentant les élèves de la Terminale IH (Industrie de l'Habillement) de la section Industrielle. Les âges des élèves des deux classes étaient compris entre dix-huit (18) et vingt-deux ans (22 ans).

Nous avons également mené une étude sur les parents de ces élèves et leurs enseignants en vue d'avoir les données supplémentaires. Cependant les élèves constituent notre cible principale.

TABLEAU N°3 : Présentation de la population accessible (élèves) de l'étude.

Ecole	Classes	Sexes	Effectifs
Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé Les classes qui constituent la population accessible ! IH	Terminale	féminin (F)	20
	ACA	masculin (M)	02
	Terminale	féminin (F)	28
Total	02 classes		50

TABLEAU N°4 : Présentation de la population des enseignants.

Ecole	Sections	Effectifs
Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé Enseignants qui constituent la population accessible !	Commerciale	05
	Industrielle	05
Total	02	10

TABLEAU N°5 : Présentation de la population des parents d'élèves.

Ecole	Parents	Effectifs
Lycée Technique Industriel et Commercial De Yaoundé parents qui constituent la population accessible !	Section commerciale	22
	Section industrielle	28
Total	02	50

3.4- la constitution de l'échantillon

Faire l'échantillonnage ramène à extraire de la population d'étude un groupe d'individus ayant les mêmes caractéristiques que cette population d'étude. L'échantillon est donc un sous-ensemble représentatif de la population accessible. Il permet de saisir la totalité des sujets concernés par l'étude à partir d'un petit groupe de ces sujets. C'est ce petit groupe qui doit

être représentatif de la population globale. A propos, Antoine (1969 : 203-204) cité par Emile Messi (2010, p.41) peut affirmer que « *l'échantillonnage consiste à présenter un nombre limité d'éléments d'un ensemble d'une façon telle que l'on puise à partir de l'observation ou de l'analyse de ces éléments, porter son jugement sur la totalité de l'ensemble* ».

La liste de la population d'étude des élèves du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé est constituée de sept (07) séries dont six (06) branches qui représentent le secteur commercial et parmi lesquelles : TO (Tourisme), ACA (Action et Communication Administratives), CG (Comptabilité et Gestion), ACC (Action et Communication Commerciales), SES (Sciences Economiques et Sociales), ESF (Economie Sociale et Familiale) ; et une (01) branche qui est du secteur industriel ; il s'agit de l'IH (Industrie de l'Habillement).

TABLEAU N°6 : Présentation de la population d'étude.

Ecole	Sections	Branches
Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé Les branches qui constituent la population d'étude !	Commerciale	TO
		ACA
		CG
		ACC
		SES
		ESF
	Industrielle	IH

Dans le cas de notre étude, « l'échantillon principal, c'est-à-dire ce sur quoi s'appesantit notre étude est l'échantillon des élèves. Il est constitué de cinquante (50) élèves de Terminale de deux branches à savoir : les élèves de la Terminale ACA de la section commerciale et les élèves de la Terminale IH de la section industrielle ».

Les échantillons secondaires sont composés de cinquante (50) parents de ces élèves et dix (10) de leurs enseignants du domaine professionnel.

Les tableaux qui comprennent ces échantillons sont les suivants :

TABLEAU N°7 : Répartition de l'échantillon des élèves

Ecole	Sections	Classes	Sexe	Effectifs	Pourcentages (%)
Lycée Technique Industriel et Commercial De Yaoundé	Commerciale	Terminale	(F)	20	40
			(M)	02	04
	Industrielle	Terminale	(F)	28	56
Total				50	100

TABLEAU N°8 : Répartition de l'échantillon des enseignants

Ecole (enseignants)	Sections	Effectifs	Pourcentage (%)
Lycée Technique Industriel Et Commercial De Yaoundé	Commerciale	05	50
	Industrielle	05	50
Total		10	100

TABLEAU N°9 : Répartition de l'échantillon des parents

Ecole (parents)	Sections	Effectifs	Pourcentage (%)
Lycée Technique Industriel Et Commercial De Yaoundé	Commerciale	22	44
	Industrielle	28	56
Total		50	100

La technique d'échantillonnage

L'échantillon est une fraction représentative de la population accessible. Selon Amin (2005, p.266), *dans la recherche, l'échantillon devrait être une représentation de la population, ce qui signifie qu'autant que possible la plupart des caractéristiques de la population devraient être représentées dans l'échantillon choisi.* La procédure de son obtention s'effectue donc par l'échantillonnage qui est le moyen de choisir une population à partir de laquelle les généralisations seront faites sur la population mère. De plus les résultats tirés de cet échantillon permettront de tirer les conclusions applicables à la population d'étude. Nous distinguons deux techniques d'échantillonnage à savoir :

° Les techniques probabilistes

Elles permettent de déterminer la probabilité, la chance de choisir ou de tirer chaque élément ou chaque membre de la population. Dans ce cas, la probabilité et de la liste de tous les membres de la population doivent être connues. Tous les éléments ayant les mêmes chances d'être inclus dans l'échantillon.

° Les techniques non probabilistes

Elles ne précisent pas la chance qu'à un élément de faire partie d'un échantillon. En d'autres termes, ce sont les techniques dans lesquelles chaque membre de la population n'a pas la chance d'appartenir ou d'être inclus dans l'échantillon.

Dans le cadre de notre étude, nous avons décidé de travailler avec les classes de Terminale (Tle). A cet effet, nous avons utilisé les techniques d'échantillonnage en grappes, qui consistent à inscrire sur les bouts de papiers les numéros correspondant aux noms des différentes branches de notre population. Ensuite, nous les avons froissés, les avons mis dans un panier que nous avons remué ; enfin nous avons procédé à deux tirages au hasard sans remise, ce qui nous a permis d'obtenir la branche ACA pour ce qui est de la section commerciale. Quant à la section industrielle, elle ne comporte qu'une seule branche et dont nous avons directement choisi cette branche sans procéder par le tirage au sort.

Pour ce qui est des échantillons secondaires, nous avons choisi les parents de ces élèves ainsi que leurs enseignants du domaine professionnel.

3.5- INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

L'instrument de collecte des données est l'outil de recherche par lequel les informations à obtenir des sujets constituant l'échantillon de recherche sont recueillies. Il sert à mesurer les variables avec justesse. Pour cela, le choix de l'instrument dépend de la nature de la recherche et de la nature des variables.

Dans le cadre de notre étude, un instrument de collecte de données a été retenu : le questionnaire.

3.5.1- Le questionnaire

Le questionnaire est une série de questions méthodiquement posées en vue de recueillir les informations concernant un problème. D'après GRAWITZ (1964, p.779) cité par Eboule Jeanne (2009, p.18), il est « *le moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté : il comporte une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquête une information* ». C'est donc un moyen d'investigation par lequel l'enquêté est appelé à répondre à un certain nombre de questions préalablement définies à partir des hypothèses de recherche. Il comporte trois parties. La première comprend un en-tête présentant le bien fondé du questionnaire à l'intention du répondant, tandis que la deuxième correspond à l'identification du répondant comprenant certains éléments tels que sa classe, son sexe, son âge etc. la troisième enfin est constituées des questions qui touchent le sujet proprement dit.

Dans notre travail, les questionnaires ont été administrés à l'ensemble des élèves (échantillon principal), des parents de ces élèves et leurs enseignants (échantillons secondaires). Les élèves ont été soumis à deux types de questionnaires.

S'agissant du premier questionnaire des élèves, il comporte trois parties ; la première correspond à l'en-tête, la deuxième renferme les informations sociodémographiques telles que la classe de l'élève, son âge, son sexe. La troisième partie comporte les items qui permettront de vérifier les indicateurs d'interactions enseignant-élève-parent axées sur l'école. Ces items permettent de voir à partir de la perception des élèves, les interactions qu'ils entretiennent avec leurs parents et le comportement de leurs enseignants en ce qui concerne l'école. Nous avons utilisé certains des items (**jamais, souvent**) proposés par Deslandes et Cloutier (2005) cité par Jimmy Calixte (2008, p.48) dans sa recherche sur le *Milieu familial et réussite scolaire* (2008). Et nous avons ajouté (**moins souvent, très souvent**). Les catégories de

réponses qui traduisent l'attitude des parents et le comportement des enseignants axés sur l'école sont : **1) Jamais 2) Moins souvent 3) Souvent 4) Très souvent**. La première et la dixième question de la troisième partie de ce questionnaire ne comportent pas ces items. Pour ce qui est de la première, elle renvoie à la situation économique et sociale des parents d'élèves. A cet effet, les items de cette question se présentent de manière suivante : **1) Classe aisée 2) Classe moyenne 3) Classe démunie**. Quant à l'autre, les items qui la renferment sont les suivants : **1) Style autoritaire 2) Style permissif 3) Style démocratique**.

Les réponses sont quottées comme suit :

Nous avons dessiné un carreau que nous avons présenté à la droite des items ; c'est à l'intérieur de ce carreau que l'élève inscrira le numéro qui correspond à l'item de son choix :

1) Jamais 2) Moins souvent 3) Souvent 4) Très souvent

1) Classe aisée 2) Classe moyenne 3) Classe démunie

1) Style autoritaire 2) Style permissif 3) Style démocratique

Pour ce qui est du second questionnaire proposé aux élèves, les mêmes informations contenues dans le premier font également recours dans le second. Autrement dit ; nous l'avons aussi structuré en trois parties : la première renferme l'en-tête, la deuxième comporte les informations sociodémographiques, la troisième renferme les réponses proposées par nous-mêmes et dont l'élève est appelé à faire son choix pour répondre à la question posée.

Les Items

S'agissant de la technique des items, nous avons utilisé la technique des items à choix forcé. Autrement dit ; les items visent à demander au répondant de choisir parmi les réponses celles qui correspondent le mieux à son choix.

Le questionnaire des parents de ces élèves par contre comporte deux parties : une première qui représente l'en-tête (idem à celui du questionnaire des élèves) ; la deuxième par contre renferme les mêmes éléments contenus dans la troisième partie du questionnaire des élèves. Sauf qu'elle ne présente pas les items de la première et dixième question cités plus haut.

Le questionnaire des enseignants de ces élèves comprend également deux parties : une première qui représente l'en-tête (idem avec celui du questionnaire des élèves) ; la deuxième

est idem à celle du questionnaire adressé aux parents. C'est-à-dire qu'elle renferme les mêmes items de cette partie.

3.5.2- La pré-enquête

Elle consiste à vérifier si les questions posées sont valides, compréhensibles et également au niveau des élèves. Dans ce travail, nous avons choisi une quinzaine d'élèves du Lycée d'Anguissa et leur avons attribué des exemplaires de nos questionnaires (questionnaires aux élèves et parents) pour qu'ils remplissent. Après ce remplissage, nous avons récupéré les instruments de collectes et après le dépouillement, nous avons constaté qu'ils ont répondu minutieusement aux questions posées et par conséquent, il n'y a eu aucune modification à faire au niveau des questionnaires. Nous avons donc maintenu ces formes pour administrer à tous les sujets de notre échantillon.

3.5.3- Difficultés rencontrées

Lors de la passation de nos instruments le 06 mars 2017 au Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé, nous croyions mener facilement notre enquête. Compte tenu des problèmes de temps et les programmes scolaires non achevés par les enseignants, nous avons résolu avec madame la responsable des conseillères d'orientation que nous aurons vingt minutes pour effectuer notre enquête. Dans chacune des classes que nous avons effectuées, nous avons exploité cinq minutes pour expliquer le processus de remplissage ; puis les dix minutes restantes consistaient à laisser les élèves pour qu'ils remplissent nos instruments.

Nous avons également soumis le questionnaire des parents aux élèves. Compte tenu du temps que cela devrait mettre si nous venions à rencontrer chacun des parents de ces élèves, nous avons vu que nous ne pouvons pas parcourir toutes les maisons de ces élèves, et que nous ne pouvons non plus leur donner cet instrument pour le récupérer le lendemain. Nous avons donc préféré que les élèves le remplissent à la place de leurs parents, sachant qu'ils les connaissent parfaitement. Le remplissage à ce questionnaire nous a pris cinq minutes par classe.

Nous avons soumis un questionnaire aux enseignants de ces élèves. Ce qui n'était pas évident pour nous de les rencontrer. Nous étions obligés d'attendre les heures libres pour gagner une poignée de minutes chez chacun afin qu'il puisse répondre à notre instrument.

3.6- TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNEES

Ici, nous allons présenter les moyens utilisés pendant le dépouillement de notre questionnaire, ainsi que les outils d'analyse des données.

3.6.1- Technique de dépouillement

Pour le traitement de nos données, nous avons utilisé le bureautique graphique EXCELL. De prime abord, nous avons codé les réponses à partir des critères d'indice retenus. Nous avons présenté les résultats dans les différents tableaux en fonction des effectifs et fréquences relatives.

3.6.2- Outils statistiques d'analyse des données

Pour analyser nos données et interpréter les résultats obtenus, nous avons choisi la fréquence relative en pourcentage et l'indice statistique du Khi carré (X^2).

- Fréquences relatives en pourcentage

La fréquence relative d'une modalité est l'effectif ou la fréquence absolue de cette modalité rapportée à l'effectif total de la population ou de l'échantillon.

$$Fi (\%) = ni \times 100 / N$$

Fi (%) : fréquence relative

Ni : effectif des répondants d'une modalité

N : effectif total de l'échantillon

- Indice du Khi carré

L'indice du Khi carré permet de vérifier, contrôler le degré de dépendance, d'interdépendance et de détermination entre les variables d'étude :

1^{ère} étape : formulation des hypothèses

L'hypothèse nulle (H_0) : c'est l'hypothèse qui énonce qu'il n'existe pas une dépendance significative entre les variables,

L'hypothèse alternative (H_a) : c'est elle qui énonce qu'il existe une dépendance significative entre les variables.

2^{ème} étape : choix du seuil de signification

Le seuil de signification désigné par la lettre X, est égal à 0,05%

3^{ème} étape : calcul de Khi carré (X²)

$$X_{\text{cal}} = \frac{(O-E)}{E} \quad \text{Ou} \quad X_{\text{cal, corrigé}} = \frac{[(O-E)-0,5]}{E}$$

O : fréquence observée

E : fréquence théorique réelle

X² cal corrigé: Khi carré corrigé

4^{ème} étape : Détermination de la valeur critique de X²

Celle-ci se lit sur table de distribution X² en fonction de X

$$Ddl = (TL - 1) (TC - 1)$$

TL : total ligne **TC** : total colonne **N** : effectif critique

Ddl : Détermination de la valeur

5^{ème} étape : Règle de décision

- Si $X_{\text{cal}}^2 \ll X^2$ lu alors H0 est rejetée et Ha retenue
- Si $X_{\text{cal}}^2 \ll X^2$ lu alors H0 est retenue et Ha est rejetée

6^{ème} étape : Prise de décision

Ici on confirme ou infirme les hypothèses, ce qui amène à réaliser les résultats.

7^{ème} étape : Conclusion

Après la description de la démarche à suivre, nous allons présenter dans le prochain chapitre nos résultats sous formes de tableaux statistiques et de graphiques. Autrement dit ; nous allons analyser, interpréter, et vérifier ces résultats

CHAPITRE IV : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats obtenus après le dépouillement des informations recueillies sur le terrain, d'analyser les résultats, de vérifier les hypothèses préalablement évoquées, d'interpréter les résultats et de formuler des suggestions.

4.1- Présentation descriptive des données du questionnaire du type I adressé aux élèves.

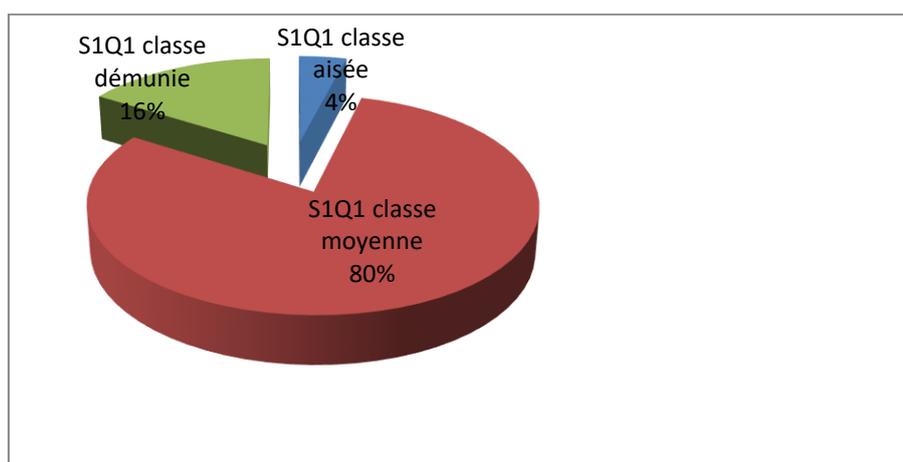
Il sera question ici de faire une présentation analytique des résultats obtenus sur le terrain. C'est l'occasion pour le chercheur de porter à la connaissance du public les données qu'il a collectées. Cette présentation sera faite sous forme de tableaux ou alors de diagrammes précédés des questions posées au cours de notre enquête.

Les données qui seront proposées dans la présentation des résultats font également recours

Présentation des résultats liés au contexte socioéconomique des parents d'élèves.

Question N°1 : Origine économique et sociale des parents

Diagramme N°1 : Répartition des élèves selon l'origine socioéconomique de leurs parents.



Le diagramme ci-dessus présente les données relatives à la situation socioéconomique des parents d'élèves. L'observation des résultats montre que les élèves dont l'origine socioéconomique des parents appartenant à la classe moyenne dominant dans notre population d'étude, soit 80% de la population totale contre 16% des élèves dont les parents appartiennent à la classe démunie et 4% pour ceux dont les parents sont de la classe aisée.

Présentation des résultats liés à la cogestion des acteurs enseignant-élève-parent axée sur l'école.

Question N°2 : Vos parents prennent-ils part aux activités scolaires de votre école ?

Tableau N°10 : Répartition des élèves dont les parents prennent part aux activités scolaires.

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	15	30%
Moins souvent	16	32%
Souvent	13	26%
Très souvent	6	12%
Total	50	100%

Au regard de ce tableau, il ressort que dans le premier tableau sur 50 élèves interrogés, 16 sont ceux dont les parents sont moins réguliers aux activités scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 32%, les élèves dont parents n'y prennent jamais part sont au nombre de 15, soit un pourcentage de 30%, ceux dont les parents y prennent souvent part sont au nombre de 13, soit un pourcentage de 26% et 6 dont les parents sont très actifs aux activités scolaires de leur école, soit un pourcentage de 12%.

Question N°3 : Vos parents se renseignent-ils auprès de vos enseignants au sujet de votre travail en classe ?

Tableau N°11 : Répartition des élèves dont les parents se renseignent chez leurs enseignants au sujet de leur travail en classe.

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	29	58%
Moins souvent	11	22%
Souvent	9	18%
Très souvent	1	2%
Total	50	100%

Il ressort de ce tableau que sur 50 élèves, 29 sont ceux dont les parents ne se renseignent pas chez les enseignants au sujet de leur travail en classe, d'où un pourcentage de 58%, 11 sont ceux dont les parents le font moins souvent, soit un pourcentage de 22%, tandis que 9 sont les élèves dont les parents se renseignent souvent auprès de leurs enseignants au sujet de leur travail en classe, soit un pourcentage de 18%, enfin 1 est celui dont le parent le fait très souvent, soit un pourcentage de 2%.

Question N°4 : vos enseignants demandent-ils à rencontrer vos parents au sujet de votre travail en classe ?

Tableau N°12 : répartition des élèves dont les enseignants demandent à rencontrer leurs parents au sujet de leur travail en classe.

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	16	32%
Moins souvent	8	16%
Souvent	12	24%
Très souvent	14	28%
Total	50	100%

Nous constatons que sur 50 sujets interrogés, 16 sont ceux dont les enseignants ne demandent jamais à rencontrer leurs parents, soit un pourcentage de 32%, 14 sont ceux dont les enseignants le font très souvent, soit un pourcentage de 28%, 12 sont ceux dont les

enseignants demandent souvent à rencontrer leurs parents au sujet de leur travail en classe, soit un pourcentage de 24%, enfin 8 sont ceux dont les enseignants le font moins souvent, soit un pourcentage de 16%.

Question N°5 : Vos parents répondent-ils à leurs convocations ?

Tableau N°13 : Répartition des élèves dont les parents répondent aux convocations des enseignants.

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	13	26%
Moins souvent	9	18%
Souvent	15	30%
Très souvent	13	26%
Total	50	100%

D'après les données de ce tableau, il ressort que sur 50 sujets interrogés, 15 sont ceux dont les parents répondent souvent aux convocations de leurs enseignants, soit un pourcentage de 30%, 13 sont ceux dont les parents répondent très souvent aux convocations de leurs enseignants, soit un pourcentage de 26%, 13 sont également ceux dont les parents ne répondent jamais aux convocations de leurs enseignants, enfin 9 sont ceux dont les parents répondent moins souvent à ces convocations, soit un pourcentage de 18%.

Supervision parentale dans la gestion des processus d'apprentissage.

Question N°6 : vos parents vous assistent-ils dans vos études ?

Tableau N°14 : Répartition des élèves dont les parents les assistent dans leurs études.

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	15	30%
Moins souvent	15	30%
Souvent	15	30%
Très souvent	5	10%
Total	50	100%

En se référant aux données de ce tableau, nous constatons que sur 50 sujets interrogés, 15 affirment que leurs parents ne les assistent jamais dans leurs études, soit un pourcentage de 30%, 15 autres qui suivent sont ceux dont les parents le font moins souvent, soit un pourcentage de 30%, 15 élèves sont ceux dont les parents les assistent souvent dans leurs études, soit un total de 30%, enfin 5 sont les élèves dont les parents le font très souvent, soit un pourcentage de 10%.

Question N°7 : Vos parents sont-ils impliqués dans vos études (participer à la correction des devoirs) ?

Tableau N°15 : Répartition des élèves dont les parents sont impliqués dans leurs études (participer à la correction des devoirs).

Modalités	effectifs	Pourcentages
Jamais	35	70%
Moins souvent	8	16%
Souvent	6	12%
Très souvent	1	2%
Total	50	100%

D'après ce tableau, il ressort que sur 50 élèves interrogés, 35 sont ceux dont les parents ne s'impliquent jamais dans leurs études, soit un pourcentage de 70%, 8 sont ceux dont les parents s'y impliquent moins souvent, soit un pourcentage de 16%, 6 par contre sont ceux

dont les parents s'y impliquent souvent, soit un pourcentage de 12%, enfin 1 représente l'élève dont le parent s'implique très souvent dans ses études, soit un total de 2%.

Question N°8 : Vos parents gèrent-ils habituellement le temps (le temps d'étude, temps de sommeil, temps de distraction) au profit de vos études ?

Tableau N°16 : Répartition des élèves dont les parents gèrent habituellement le temps au profit de leurs études.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	20	40%
Moins souvent	12	24%
Souvent	13	26%
Très souvent	5	10%
Total	50	100%

Au regard de ce tableau, nous constatons que sur 50 sujets interrogés, 20 sont ceux dont les parents ne gèrent jamais le temps au profit de leurs études, soit un pourcentage de 40%, les élèves dont les parents le font souvent sont au nombre de 13, soit un pourcentage de 26%, ceux dont les parents gèrent moins souvent le temps au profit de leurs études sont au nombre de 12, soit un pourcentage de 24%, et 5 sont ceux dont les parents le font très souvent, soit un pourcentage de 10%.

Question N°9 : Vos parents contrôlent-ils votre bulletin de notes ?

Tableau N°17 : Répartition des élèves dont les parents contrôlent leur bulletin de notes.

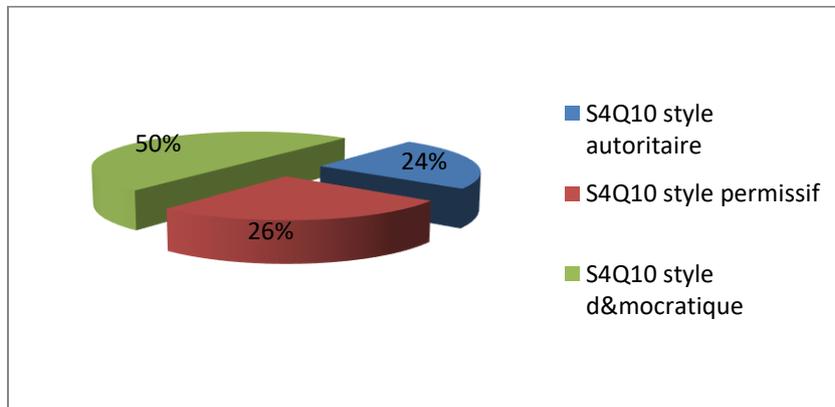
Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	3	6%
Moins souvent	4	8%
Souvent	8	16%
Très souvent	35	70%
Total	50	100%

En observant ce tableau, nous pouvons constater que les élèves dont les parents contrôlent très souvent leurs bulletins de notes sont de 35, soit un pourcentage de 70%, ceux dont les parents le font souvent sont de 8, soit un pourcentage de 16%, les élèves dont les parents contrôlent moins souvent leurs bulletins de notes sont au nombre de 4, soit un pourcentage de 6%, enfin 3 sont ceux dont les parents ne le font jamais, soit un pourcentage de 6%.

Planification d'une collaboration parent/élève axée sur l'école

Question N°10 : Quelle est l'attitude de votre parent à votre égard ?

Diagramme N°2 : Répartition des élèves selon l'attitude adoptée par leurs parents à leur égard



A l'analyse du diagramme ci-dessus, il ressort que 50% sont des élèves dont les parents se montrent démocratiques, 26% sont ceux dont les parents se montrent permissifs, enfin 24% sont des élèves dont les parents se montrent autoritaires.

Question N°11 : Vos parents vous accordent-ils un temps pour vous distraire après vos études ?

Tableau N°18 : Répartition des élèves dont les parents leur accordent un temps de distraction après leurs études.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	17	34%
Moins souvent	5	10%
Souvent	18	36%
Très souvent	10	20%
Total	50	100%

Il ressort de l'analyse de ce tableau que 18 sont les élèves dont leurs parents leur accordent un temps de distraction après leurs études, soit un pourcentage de 36%, 17 sont ceux dont les parents n'accordent jamais un temps de distraction après leurs études, soit un pourcentage de 34%, 10 sont les élèves dont les parents accordent très souvent un temps de distraction après leurs études, soit un pourcentage de 20%, enfin 5 sont les élèves dont les parents accordent un temps de distraction après leurs études, soit un pourcentage de 10%.

4.2- Exploitation du questionnaire du type II adressée aux élèves

Question N°1 : comment se comportent vos parents après votre retour de l'école ?

Tableau N°19 : Répartition des élèves selon le comportement de leurs parents après le retour de leurs parents.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Ils sont toujours occupés à leurs activités	11	22%
Ils m'occupent avec d'autres travaux	7	14%
Ils permettent que je me repose	25	50%
Autres	7	14%
Total	50	100%

A l'analyse de ce tableau, il ressort que sur les 50 sujets, 25 sont les élèves à qui les parents permettent qu'ils se reposent après leur retour de l'école, soit un pourcentage de 50%, 11 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités quand ils rentrent de l'école, soit un pourcentage de 22%, 7 sont les élèves dont les parents les occupent avec d'autres travaux après qu'ils soient rentrés de l'école, soit un pourcentage de 14%, enfin 7 sont les élèves dont les parents agissent autrement après leur retour de l'école, soit un pourcentage de 14%.

Question N°2 : quelle est leur réaction quand vous êtes soumis à vos études ?

Tableau N°20 : Répartition des élèves selon la réaction de leurs parents quand ils sont soumis à leurs études.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Ils ne trouvent pas du temps pour m'assister	26	52%
Ils sont toujours occupés à leurs activités	12	24%
Ils m'aident dans les travaux scolaires	4	8%
Autres	8	16%
Total	50	100%

D'après les données de ce tableau, il ressort que sur les 50 élèves interrogés, 26 sont les élèves dont les parents ne trouvent pas du temps pour les assister dans leurs études, soit un pourcentage de 52% ; 12 sont les élèves dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, soit un pourcentage de 24% ; 8 sont ceux dont les parents agissent autrement quand ils sont soumis à leurs études. Soit un pourcentage de 16%, 4 sont ceux dont les parents aident dans les travaux scolaires soit un pourcentage de 8%

Question N°3 : comment se comportent-ils les parents par rapport aux activités scolaires qui s'effectuent dans votre établissement ?

Tableau N°21 : Répartition des élèves selon le comportement de leurs parents par rapport aux activités scolaires qui s'effectuent dans leurs écoles.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Ils sont toujours occupés à leurs activités	22	44%
Ils participent rarement aux activités scolaires	14	28%
Ils participent régulièrement aux activités scolaires	14	28%
Total	50	100%

En se référant aux données de ce tableau, nous constatons que sur 50 élèves interrogés ; 22 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, soit un pourcentage de 44%, 14 sont les élèves dont les parents participent rarement aux activités scolaires de leur école, soit un pourcentage de 28%, enfin 14 sont ceux dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur école, soit un pourcentage de 28%.

Question N°4 : Comment réagissent-ils vos parents par rapport à vos prestations scolaires ?

Tableau N° 22 : Répartition des élèves selon les réactions de leurs parents par rapport à leurs prestations scolaires.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Ils travaillent habituellement ensemble avec les enseignants	6	12%
Ils travaillent difficilement en synergie avec les enseignants	31	62%
Ils sont toujours occupés à leurs activités	10	20%
Autres	3	6%
Total	50	100%

Au regard de ce tableau, nous constatons que sur 50 sujets interrogés, 31 sont les élèves dont les parents travaillent difficilement en synergie avec les enseignants de leurs enfants, soit un pourcentage de 62%, 10 sont les élèves dont les parents sont toujours occupés à leurs activités sans tenir compte de leurs prestations scolaires, soit un pourcentage de 20%, 6 sont ceux dont les parents travaillent habituellement ensemble avec les enseignants pour renforcer les capacités scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 12%, enfin 3 sont ceux dont les parents agissent autrement par rapport à leurs prestations scolaires, soit un pourcentage de 6%.

4.3- Présentation descriptive des données du questionnaire adressé aux parents

Nous avons mentionné plus haut que ce sont les élèves eux-mêmes qui ont répondu à ce questionnaire ; ceci pour dire que nous n'allons plus entièrement présenter les données dudit questionnaire. La majorité étant précédemment mentionnée, nous n'allons que publier

certaines données qui n'ont pas été évoquées dans la présentation descriptive des données du questionnaire adressé aux élèves.

Question N°1 : Avez-vous l'habitude de contrôler les cahiers enfants ?

Tableau N°23 : Répartition des parents sur le contrôle des cahiers de leurs enfants

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	20	40%
Moins souvent	17	34%
Souvent	11	22%
Très souvent	2	4%
Total	50	100%

L'analyse de ce tableau nous montre que sur 50 parents interrogés, 20 sont des parents qui ne contrôlent jamais les cahiers de leurs enfants, soit un pourcentage de 40%, 17 sont ceux qui contrôlent moins souvent les cahiers de leurs enfants, soit un pourcentage de 34%, 11 sont ceux qui contrôlent moins souvent les cahiers de leurs enfants, soit un pourcentage de 22%, enfin 2 sont des parents qui contrôlent les cahiers de leurs enfants soit un pourcentage de 4%.

Question N°2 : Avez-vous l'habitude de recevoir les comptes-rendus de leurs journées scolaires ?

Tableau N°24 : Répartition des parents ayant l'habitude de recevoir les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	11	22%
Moins souvent	26	52%
Souvent	11	22%
Très souvent	2	4%
Total	50	100%

Ce tableau nous permet d'observer que sur 50 parents interrogés, 26 sont des parents qui reçoivent moins souvent les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 52%, 11 sont des parents qui ne reçoivent jamais les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 22%, 11 sont des parents qui demandent souvent les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 22%, 2 sont des parents qui demandent très souvent les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants, soit un pourcentage de 4%.

4.4- Présentation descriptive des données du questionnaire adressé aux enseignants

Question N°1 : Les parents sollicitent-ils votre motivation au sujet du travail de leurs enfants dans votre discipline ?

Tableau N°25 : Répartition des enseignants selon leur motivation sollicitée par les parents au sujet du travail des enfants dans leurs disciplines.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	5	50%
Moins souvent	4	40%
Souvent	0	00%
Très souvent	1	10%
Total	10	100%

L'analyse de ce tableau montre que sur 10 enseignants interrogés, 5 sont des enseignants dont les parents ne sollicitent jamais leur motivation par rapport au travail des enfants dans leurs disciplines, soit un pourcentage de 50%, 4 sont ceux dont les parents sollicitent moins souvent leur motivation par rapport au travail des enfants dans leurs disciplines, soit un pourcentage de 40%, 1 est celui dont les parents sollicitent très souvent sa motivation par rapport au travail des enfants dans leurs disciplines, soit un pourcentage de 10%.

Question N°2 : Organisez-vous des séances de rencontre avec des parents au sujet des performances de vos élèves dans votre discipline ?

Tableau N°26 : Répartition des enseignants selon des séances de rencontre organisées avec des parents au sujet des performances scolaires de leurs élèves.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	4	40%
Moins souvent	3	30%
Souvent	1	10%
Très souvent	2	20%
Total	10	100%

Au regard de ce tableau, nous constatons que sur 10 enseignants interrogés, 4 sont des enseignants qui n'organisent jamais des séances de rencontre avec les parents au sujet des performances scolaires de leurs élèves, soit un pourcentage de 40%, 3 sont ceux qui organisent moins souvent les séances de rencontre avec les parents au sujet des performances scolaires de leurs élèves, soit un pourcentage de 30%, 2 sont ceux qui le font très souvent, soit un pourcentage de 20%, enfin 1 est celui qui le fait souvent, soit un pourcentage de 10%.

Question N°3 : Honorent-ils ces rencontres ?

Tableau N°27 : Répartition des enseignants selon les rencontres honorées par des parents.

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	4	40%
Moins souvent	6	60%
Souvent	0	00%
Très souvent	0	00%
Total	10	100%

Il ressort de ce tableau que sur 10 enseignants interrogés, 6 sont ceux dont les parents honorent moins souvent les rencontres qu'ils leur proposent, soit un pourcentage de 60%, 4

sont les enseignants dont les parents n'honorent jamais les rencontres qu'ils leur proposent, soit un pourcentage de 40%.

Question N°4 : Les parents d'élèves prennent-ils part aux activités scolaires que vous organisez dans votre école ?

Tableau N°28 : Répartition des enseignants selon la participation des parents aux activités scolaires

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Jamais	4	40%
Moins souvent	3	30%
Souvent	3	30%
Très souvent	0	00%
Total	10	100%

Nous constatons que sur 10 enseignants interrogés, 4 sont ceux dont les parents ne prennent jamais part aux activités scolaires qu'ils organisent dans leur école, soit un pourcentage de 40%, 3 sont ceux dont les parents prennent moins souvent part aux activités scolaires qu'ils organisent dans leur école, soit un pourcentage de 30%, 3 sont ceux dont les parents prennent souvent part aux activités scolaires qu'ils organisent, soit un pourcentage de 30%.

4.5- SYNTHESE DES RESULTATS

Il est question pour nous ici de croiser les modalités de deux types de variable (dépendante et indépendante) de chaque hypothèse secondaire formulée. Pour ce faire, nous devons présenter dans les tableaux à double entrée la variable dépendante et la variable indépendante des différentes hypothèses en vue de donner la relation qui existe entre les deux avant la vérification des hypothèses

4.5.1- Tableau de synthèse des résultats de la première hypothèse

Tableau N°29 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de la relation parent/enseignant et l'échec scolaire.

Mauvais management de la relation enseignant/parent					
Echec scolaire	Jamais	Moins souvent	Souvent	Très souvent	Total général
Autres	1	0	1	1	3
ils travaillent difficilement en synergie avec les enseignants	8	6	10	7	31
ils travaillent habituellement ensemble avec les enseignants	1	2	2	1	6
ils sont toujours occupés à leurs activités	3	1	2	4	10
Total général	13	9	15	13	50

Il découle de ce tableau que sur 13 élèves dont les parents ne managent jamais leurs études avec leurs enseignants, 8 sont ceux dont les parents travaillent difficilement en synergie avec les enseignants de leurs enfants. 3 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités. 1 est celui dont le parent agit autrement dans cette relation pour rayer l'échec scolaire, et 1 est celui dont le parent travaille habituellement ensemble avec ses enseignants. Sur 9 élèves dont les parents managent moins souvent leurs études avec leurs enseignants, 6 sont ceux dont les parents travaillent difficilement en synergie avec les enseignants de leurs enfants, 2 sont ceux dont les parents travaillent habituellement ensemble avec leurs enseignants dans cette relation, 1 est celui dont les parents sont toujours occupés. Sur 15 élèves dont les parents managent souvent leurs études avec leurs enseignants, 10 sont les élèves dont les parents travaillent difficilement en synergie avec les enseignants de leurs enfants, 2 sont ceux dont les parents travaillent habituellement ensemble avec leurs enseignants pour résorber l'échec scolaire, 2 sont les élèves dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, et 1 est celui dont les parents agissent autrement dans cette relation. Enfin sur 13 élèves dont les parents managent très souvent leurs études avec leurs enseignants, 7 sont ceux dont les parents travaillent difficilement en synergie avec les enseignants de leurs enfants, 4 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 1 est celui dont les parents travaillent habituellement ensemble avec ses enseignants, et 1 est celui dont les parents agissent autrement dans cette relation.

4.5.2- Tableau de synthèse des résultats de la seconde hypothèse

Tableau N°30 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de la relation parent/élève.

Mauvais management de la relation parent/élève					
Echec scolaire	Jamais	Moins souvent	Souvent	Très souvent	Total général
Ils ne trouvent pas du temps pour m'assister	9	8	6	3	26
Ils sont toujours occupés à leurs activités	6	1	3	2	12
Ils m'aident dans mes travaux	2	0	2	0	4
Autres	3	3	2	0	8
Total général	20	12	13	5	50

Nous déduisons de ce tableau que sur 20 élèves dont les parents ne managent jamais avec les élèves proprement dits leurs études, 9 sont ceux dont les parents ne trouvent jamais du temps pour assister leurs enfants afin de pallier l'échec scolaire, 6 sont les élèves dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 3 sont les élèves dont les parents agissent autrement afin de pallier l'échec scolaire, 2 sont les élèves dont les parents aident dans leurs travaux scolaires. Sur 12 élèves dont les parents managent moins souvent avec les élèves proprement dits leurs études, 8 sont ceux dont les parents ne trouvent pas du temps pour les assister afin de pallier l'échec scolaire, 3 sont ceux dont les parents agissent autrement afin de pallier l'échec scolaire, 1 est celui dont les parents sont toujours occupés à leurs activités. Sur 13 élèves dont les parents managent souvent avec les élèves proprement dits leurs études, 6 sont ceux dont les parents ne trouvent pas du temps pour les assister dans leurs études, 3 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 2 sont les élèves dont les parents les aident dans leurs travaux scolaires, 2 sont les élèves dont les parents agissent autrement afin de pallier l'échec scolaire. Sur 5 élèves dont les parents managent très souvent leurs études

avec les élèves proprement dits, 3 sont ceux dont les parents ne trouvent pas du temps pour les assister dans leurs études, et 2 ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités

4.5.3- Tableau de synthèse des résultats de la troisième hypothèse

Tableau N°31 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de la relation enseignant/élève.

Mauvais management de la relation enseignant/élève					
Echec scolaire	Jamais	Moins souvent	Souvent	Très souvent	Total général
Ils sont toujours occupés à leurs activités	7	5	4	6	22
Ils participent rarement aux activités scolaires	4	1	5	4	14
Ils participent régulièrement aux activités scolaires	5	2	3	4	14
Total général	16	8	12	14	50

Au regard de ce tableau, nous déduisons que sur 16 élèves dont les parents n'interviennent jamais dans la relation enseignant/élève pour pallier l'échec scolaire, 7 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 5 sont les élèves dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires, 4 sont ceux dont les parents participent rarement aux activités scolaires. Sur 8 élèves dont les parents interviennent moins souvent dans la relation enseignant/élève, 5 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 2 sont les élèves dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire, 1 est celui dont les parents participent rarement aux activités de leur établissement. Sur 12 élèves dont les parents interviennent souvent dans la relation enseignant/élève, 5 sont ceux dont les parents participent rarement aux activités scolaires de leur établissement, 4 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 3 sont ceux dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire. Enfin sur 14 élèves dont les parents interviennent très souvent dans la relation enseignant/élèves, 6 sont les élèves dont les parents

sont toujours occupés à leurs activités, 4 sont ceux dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire, 4 sont ceux dont les parents participent rarement aux activités scolaires de leur établissement.

4.6- VERIFICATION DES HYPOTHESES

- Rappel de l'hypothèse générale :

L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant, élève, parent.

4.6.1- Hypothèse de recherche N°1

- l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant.

1- Formulation des hypothèses statistiques

Ha : l'échec scolaire au secondaire dépend du mauvais management de la relation parent/enseignant

Ho : l'échec scolaire au secondaire ne dépend pas du mauvais management de la relation parent/enseignant

2- Choix de détermination du seuil d'erreur

a = 0,2

3- Calcul du Khi carré

$$X_{\text{cal corrig}} = \frac{[(O-E)-0,5]}{E}$$

Application numérique : d'après le tableau N°22

Tableau N°32 : Calcul du Khi carré HR1

				[(0-E)-0,5] ²
0	E	0-E	[(0-E)-0,5] ²	E
1	0,78	0,22	0,07	0,08
0	0,54	-0,54	1,08	2
1	0,9	0,1	0,16	0,17
1	0,78	0,22	0,07	0,07
8	8,06	-0,06	0,31	0,03
6	5,58	0,42	0,006	0,001
10	9,3	0,7	0,04	0,004
7	8,06	-1,06	2,43	0,3
1	1,56	-0,56	1,12	0,71
2	1,08	0,92	0,17	0,15
2	1,8	0,2	0,09	0,05
1	1,56	-0,56	1,12	0,71
3	2,6	0,4	0,01	0,003
1	1,8	-0,8	1,69	0,9
2	3	-1	2,25	0,75
4	2,6	1,4	0,81	0,31
Total				6,24

X²cal corrigé= 6,24

4- Détermination de la valeur critique du Khi carré (X²lu)

$$Ddl = (Tl-1) (Tc-1)$$

$$= (4-1) (4-1)$$

$$= 3 \times 3$$

$$Ddl = 9 \text{ on a } a = 0,2 \quad X^2_{lu} = 5,99$$

5- Règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$? H_a est retenue et H_0 est rejeté

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$? H_0 est retenue et H_a est rejeté

6- Inférence ou prise de décision

$X^2_{cal} = 6,24$ et $X^2_{lu} = 5,99$; $6,27 > 5,99$ l'hypothèse alternative H_a est acceptée alors que l'hypothèse nulle H_0 est rejetée.

7- Conclusion

H_a étant retenue, cela signifie que l'échec scolaire dépend du mauvais management de la relation parent/enseignant. Ainsi, l'hypothèse de recherche numéro 1(HR1) est confirmée.

4.6.2- Hypothèse de recherche N°2

L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.

1- Formulation des hypothèses statistiques

H_a : l'échec scolaire au secondaire dépend du mauvais management de la relation parent/élève.

H_0 : l'échec scolaire au secondaire ne dépend pas du mauvais management de la relation parent/élève.

2- Choix de détermination du seuil d'erreur

$$a = 0,2$$

3- Calcul du Khi carré

$$X_{cal\ corrig} = \frac{[(O-E)-0,5]}{E}$$

Application numérique : d'après le tableau N°30

Tableau N°33 : Calcul du Khi carré HR1

				[(O-E)-0,5] ²
O	E	O-E	[(O-E)-0,5] ²	E
9	10,4	-1,4	3,61	0,35
8	6,24	1,74	1,53	0,24
6	6,76	-0,76	1,59	0,23
3	7,8	-4,8	28,09	3,6
6	4,8	1,2	0,49	0,1
1	2,88	-1,88	5,66	1,96
3	3,12	-0,12	0,38	0,12
2	3,6	-1,6	4,41	1,22
2	1,6	0,4	0,01	0,01
0	0,96	-0,96	2,13	2,22
2	1,04	0,96	0,21	0,2
0	1,2	-1,2	2,89	2,41
3	3,2	-0,2	0,49	0,15
3	1,92	1,08	0,34	0,18
2	2,08	-0,08	0,34	0,16
0	2,4	-2,4	8,41	3,5
Total				16,65

4- Détermination de la valeur critique du Khi carré (X^2_{lu})

$$Ddl = (Tl-1) (Tc-1)$$

$$= (4-1) (4-1)$$

$$= 3 \times 3$$

$$Ddl = 9 \text{ on a } a = 0,2 \quad X^2_{lu} = 5,99$$

5- Règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$? H_a est retenue et H_o est rejetée

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$? H_o est retenue et H_a est rejeté

6- Inférence ou prise de décision

$$X^2_{cal} = 16,65 \text{ et } X^2_{lu} = 5,99 ; 16,65 > 5,99$$

$X^2_{cal} = 16,65$ et $X^2_{lu} = 5,99$; $16,65 > 5,99$ l'hypothèse alternative H_a est acceptée alors que l'hypothèse nulle H_o est rejetée.

7- Conclusion

Ha étant retenue, cela signifie que l'échec scolaire dépend du mauvais management de la relation parent/élève. Ainsi, l'hypothèse de recherche numéro 2(HR2) est confirmée.

4.6.3- L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

1- Formulation des hypothèses statistiques

Ha : l'échec scolaire au secondaire dépend du mauvais management de la relation parent/élève.

Ho : l'échec scolaire au secondaire ne dépend pas du mauvais management de la relation parent/élève.

2- Choix de détermination du seuil d'erreur

$$a = 0,2$$

3- Calcul du Khi carré

$$X_{\text{cal corrig}} = \frac{[(O-E)-0,5]}{E}$$

Application numérique : d'après le tableau N°31

Tableau N°34 : Calcul du Khi carré HR1

				$[(O-E)-0,5]^2$
0	E	O-E	$[(O-E)-0,5]^2$	E
7	7,04	-0,04	0,3	0,04
5	3,52	1,48	0,96	0,27
4	5,28	-1,28	3,17	0,8
6	6,16	-0,16	0,43	0,07
4	4,48	-0,48	0,96	0,21
1	2,24	1,74	1,54	0,69
5	3,36	1,64	1,3	0,39
4	3,92	0,08	0,18	0,04
5	4,48	0,52	0,0004	0,0001
2	2,24	-0,24	0,55	0,24
3	3,36	-0,36	0,74	0,22
4	3,92	0,08	0,18	0,05
Total				3,02

4- Détermination de la valeur critique du Khi carré (X^2_{lu})

$$Ddl = (Tl-1) (Tc-1)$$

$$= (3-1) (4-1)$$

$$= 2 \times 3$$

$$Ddl = 6 \text{ on a } a = 0,2 \quad X^2_{lu} = 5,99$$

5- Règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$? H_a est retenue et H_o est rejetée

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$? H_o est retenue et H_a est rejeté

6- Inférence ou prise de décision

$$X^2_{cal} = 3,02 \text{ et } X^2_{lu} = 5,99 ; 3,02 < 5,99$$

$X^2_{cal} = 3,02$ et $X^2_{lu} = 5,99$; $3,02 < 5,99$ l'hypothèse alternative H_a est rejetée alors que l'hypothèse nulle H_o est acceptée.

7- Conclusion

Ha étant rejetée, cela signifie que l'échec scolaire ne dépend pas du mauvais management de la relation enseignant/parent. Ainsi, l'hypothèse de recherche numéro 3 (HR3) est infirmée.

Tableau N°35 : Tableau récapitulatif des résultats

Hypothèse générale	Hypothèses de recherche		Nddl			Résultats
L'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant-parent-élève	HS1 : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant	6,24	9	0,2	5,99	HR1 confirmée
	HS2 : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève	16,65	9	0,2	5,99	HR2 confirmée
	HS3 : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève	3,02	6	0,2	5,99	HR3 infirmée

4.6.4- Vérification de l'hypothèse générale

A partir du moment où nos hypothèses de recherche ont été vérifiées, nous pouvons déduire que les deux premières ont été confirmées tandis que la troisième a été infirmée. C'est la raison pour laquelle l'hypothèse générale est confirmée à soixante sept (67)% et infirmée à trente-trois (33)%.

CHAPITRE V : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

Ce chapitre comprend trois parties à savoir : l'interprétation des résultats, les suggestions et les limites de l'étude.

5.1- Interprétation et discussion des résultats

Selon le petit dictionnaire Larousse (2008 : p.227), interpréter veut dire : « rendre compréhensible, traduire, donner un sens à ». Il s'agira donc de donner les raisons possibles ou réelles aux faits observés.

5.1.1- Interprétation et discussion des résultats de l'hypothèse de recherche N° 1

Parvenu au terme de la présentation, l'analyse, la synthèse et la vérification des résultats des résultats des hypothèses, il ressort que :

L'hypothèse selon laquelle : « l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/enseignant » a été confirmée, ce qui veut dire que la relation parent/enseignant axée sur l'école de l'enfant est très capitale dans ses études. Car les interactions qui peuvent découler de cette relation et le travail d'équipe entre les deux instances impactent l'école de l'élève et le propulsent vers la réussite. Ainsi, les élèves dont les parents ne sont jamais impliqués dans le management scolaire avec leurs enseignants ont plus de difficultés dans les processus d'apprentissage, ce qui est la cause de leur échec scolaire. Pour ceux dont les parents s'y impliquent moins souvent, ils éprouvent également les difficultés dans leurs études. Par contre ceux dont les parents rencontrent habituellement leurs enseignants et dont les deux sont souvent impliqués dans le management des processus d'apprentissage réussissent facilement à l'école. Et pour ceux dont les parents rencontrent habituellement leurs enseignants et dont les deux sont très souvent impliqués dans le management des processus d'apprentissage sont comblés de bons résultats scolaires.

D'après le tableau N°29, nous voyons que huit (8) sont les élèves qui subissent l'échec scolaire parce que leurs parents ne rencontrent les enseignants qu'après l'obtention des résultats académiques, ils ne sont pas impliqués dans les processus d'apprentissage, trois (3) connaissent l'échec parce que leurs parents sont toujours occupés à leurs activités. Par

ailleurs, six (6) sont les élèves dont les parents interviennent moins souvent avec les enseignants dans les processus d'apprentissage. Ces derniers ne rencontrent les enseignants qu'après les résultats. Par contre deux (2) sont les élèves dont les parents rencontrent habituellement les enseignants et travaillent ensemble dans les processus d'apprentissage. Ces élèves réussissent facilement à l'école.

Il en est de même pour un (1) élève dont les parents sont très souvent impliqués dans le management des processus d'apprentissage. Celui-ci réussit également à l'école. Au regard de ces constats nous voyons que peu d'élèves réussissent à l'école parce que leurs parents et leurs enseignants se rencontrent mutuellement et travaillent ensemble. Par contre c'est le contraire chez les autres. C'est la raison pour laquelle il est question dans ce genre d'exercice pour le parent de rencontrer habituellement l'enseignant pour bien manager avec lui les processus d'apprentissage de l'élève.

5.1.2- Interprétation et discussion des résultats de l'hypothèse de recherche N° 2

De la vérification de l'hypothèse n°3 « l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation Parent/élève », il ressort que celle-ci a été confirmée. Ce qui signifie que la présence du parent est impérativement nécessaire dans les processus d'apprentissage de l'élève. Lorsque les élèves sont assistés de leurs parents, il y a automatiquement réussite scolaire. Ainsi, les élèves qui ne sont pas assistés de leurs parents ont plus de difficultés dans les processus d'apprentissage, ils sont exposés à l'échec scolaire. Pour ceux dont les parents s'y impliquent moins souvent, ils éprouvent également les difficultés dans leurs études. Par contre ceux dont les parents assistent permanemment réussissent facilement à l'école. Et pour ceux dont les parents supervisent fortement leurs travaux scolaires réussissent très facilement à l'école.

D'après le tableau n°30, les résultats qui en découlent stipulent que neuf (9) sont des élèves dont les parents n'assurent jamais leur rôle de manager dans les processus d'apprentissage, ils ne trouvent non plus du temps pour les assister. Ces élèves sont non loin de subir l'échec scolaire. Six (6) ne sont pas assistés de leurs parents dans leurs études car ces derniers sont toujours occupés à leurs activités. Trois sont ceux dont les parents agissent autrement mais n'ont jamais managé les processus d'apprentissage de leurs enfants. De plus huit (8) sont ceux dont les parents assurent moins souvent le rôle de manager mais ne trouvent pas du temps pour les assister dans leurs études. Par contre six (6) sont les élèves dont les parents supervisent leurs travaux scolaires mais ils ne trouvent pas du temps pour les assister, deux

(2) sont ceux dont les parents managent les processus d'apprentissage et aident également dans l'accomplissement de leurs tâches scolaires. Au terme de ces constats, nous pouvons déduire que la supervision parentale dans les processus d'apprentissage influence fortement les études de l'enfant. Le parent est mieux expérimenté pour coordonner les études de son enfant. Même s'il n'intervient pas intellectuellement, il dispose d'autres atouts qui peuvent être favorables à la réussite scolaire de l'enfant.

5.1.3- Interprétation et discussion des résultats de l'hypothèse de recherche N° 3

De la vérification de l'hypothèse n°3 : « l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève », nous pouvons avancer que notre proposition de départ a été infirmée. Ce qui signifie que les données retrouvées sur le terrain sont différentes à ce que nous attendions. Lorsque nous observons les résultats de cette hypothèse, nous constatons que le tort ne revient pas à l'enseignant si l'élève se trouve dans les conditions défavorables dans ses études. Ce sont les parents qui se doivent de renforcer le lien existant entre l'enseignant et l'élève par leur participation aux activités scolaires. Ce qui veut dire que la présence du parent est impérativement nécessaire dans les processus d'apprentissage. Ceci s'explique dans le tableau n°31 : s'agissant des parents qui sont sensés renforcer l'union existante entre l'enseignant et l'élève, 7 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 5 sont les élèves dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires, 4 sont ceux dont les parents participent rarement aux activités scolaires. 2 sont les élèves dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire. 5 sont ceux dont les parents participent rarement aux activités scolaires de leur établissement, 4 sont ceux dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 3 sont ceux dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire. Enfin sur 14 élèves dont les parents interviennent très souvent dans la relation enseignant/élèves, 6 sont les élèves dont les parents sont toujours occupés à leurs activités, 4 sont ceux dont les parents participent régulièrement aux activités scolaires de leur établissement afin de pallier l'échec scolaire.

5.2- SUGGESTIONS

Au moment où nous arrivons au terme de ce travail de recherche scientifique, il nous semble judicieux d'élaguer un certain nombre de suggestions, en vue de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des enfants par les parents, les enseignants et les élèves proprement dits.

Ainsi nous adressons nos suggestions aux autorités éducatives, aux enseignants, aux parents d'élèves et aux élèves eux-mêmes.

5.2.1- Aux autorités politiques

Il est évident pour les pouvoirs politiques, précisément le MINESEC de mettre sur pied un système de management dans les institutions scolaires en vue d'aider les parents à se former sur la manière dont ils devraient désormais gérer les processus d'apprentissage. Ceci doit être confirmé par un décret ministériel.

5.2.2- Aux enseignants

Il est évident que les enseignants soient les premiers à œuvrer pour ces institutions. Ils doivent poser les actes de déférence et de confiance à l'égard des parents qui restent insensibles à l'activité éducative. Par exemple, organiser les séminaires d'éducation chaque fin de séquence auxquels parents et le corps des enseignants travailleront en synergie pour la gestion efficace des processus d'apprentissage. Ceci est bénéfique non seulement au parent qui n'aura plus un complexe d'infériorité à l'égard de l'enseignant mais aussi à l'élève qui influencé par les deux partenaires va se conformer aux préceptes établies pour sa réussite à l'école.

5.2.3- Aux parents

Il est opportun d'amener les parents à prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe dans l'éducation de leurs enfants. L'amour qu'ils ont à leur égard en leur donnant des offres nécessaires à leurs besoins mérite également d'être manifesté dans leurs études. Certes vrai que d'aucuns se sentiront incapables à cause de leur incapacité intellectuelle, mais leur intervention repose sur la coordination des travaux scolaires de leurs enfants. Ils doivent consacrer plus de temps à leur égard pour les accompagner à la réussite scolaire. Ils se doivent de montrer le bien-fondé de l'école à leurs enfants et de tout faire pour gagner leur confiance. Nous les invitons ainsi à beaucoup dialoguer avec leurs enfants, car tel est le moyen leur permettant facilement de découvrir leurs forces et faiblesses axées sur l'école.

Ceci pourra donc les amener à aller vers les enseignants et participer à la bonne collaboration enseignants/parents.

5.2.4- Aux élèves

Les élèves doivent eux-mêmes prendre conscience de leurs études et d'être optimistes. Certes vrai que les conditions de vie ne sont pas assez favorables, mais cela ne doit pas impacter l'objectif qu'ils ont à atteindre dans leurs études. Il leur est fortement déconseillé de se faire des illusions au sujet de leur avenir par rapport aux obstacles qu'ils endurent. Car, celles-ci sont des blocages qui souvent les amènent à ne pas prendre leurs études aux sérieux. Ils doivent savoirs que ceux qui les encadrent ne sont que des superviseurs mais le gros du travail leur revient. Ils sont donc les artisans de leurs propres savoirs. Lorsqu'ils auront considéré cela, ils vont s'autodéterminer pour atteindre l'excellence.

5.3 LIMITES D'ETUDE

Notre travail présente quelques insuffisances sur le plan conceptuel, sur le plan spatial et sur le plan méthodologique.

Sur le plan conceptuel, se munir d'une documentation appropriée sur le management scolaire dans le contexte camerounais n'a pas été évident. Nous nous sommes davantage inspirés de la documentation d'outre-mer pour mener cette recherche.

Sur le plan spatial, les moyens étant limités ainsi que les contraintes temporelles ne nous ont pas permis d'étendre notre recherche à tous les élèves du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé. Nous nous sommes donc appesantis sur les élèves de la Terminale ACA et de la Terminale IH.

Sur le plan de la méthodologie, nos hypothèses de recherche ont été vérifiées avec une marge d'erreur de 20%. Les résultats obtenus comportaient chacun 20% d'incertitude. En d'autres termes, le risque de se tromper est de vingt fois sur cent (20/100). Par ailleurs, nous reconnaissons l'absence d'outil des données qualitatives qui aurait pu nous apporter d'autres éléments nécessaires à notre travail. Notre outil de recherche constitué uniquement des questionnaires adressés aux élèves, enseignants et parents d'élèves n'a pas été élargi aux questions ouvertes. Ce qui a constitué bien évidemment une limitation dans le recueil des données. Nous n'avons pas eu également le temps de réaliser les entretiens pour faire réagir les élèves. Toutes ces limites seraient approfondies dans les recherches ultérieures.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail, nous avons mis en exergue qu'un dysfonctionnement dans le management à trois d'un parcours d'apprentissage peut conduire à l'échec scolaire dans le secondaire. Pour y arriver, nous avons formulé l'hypothèse générale de manière suivante : « l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant-élève-parent ».

Pour mieux expliciter notre recherche, nous avons élaboré trois hypothèses de recherche telles que :

- **HR1** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/parent.
- **HR2** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.
- **HR3** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

Grâce à la technique probabiliste, précisément celle d'échantillonnage aléatoire en grappes, nous avons tiré deux groupes dont un par section. Il s'agissait de la Terminale ACA du secteur commercial et de la Terminale IH du secteur industriel. Ce qui nous a donné un échantillon de cinquante (50) élèves au total, dont 22 individus du domaine commercial et 28 sujets du domaine industriel. Nous avons aussi constitué un échantillon de cinquante (50) membres qui étaient les parents de ces élèves. Enfin nous avons eu un échantillon de dix (10) enseignants de ces élèves. Nous avons élaboré des questionnaires qui nous ont permis de vérifier nos hypothèses.

L'hypothèse générale a été confirmée à 67% grâce à la confirmation des hypothèses n°1 et n°2. Et elle a été infirmée à 33% grâce à l'hypothèse n°3. Nous pouvons donc conclure que l'échec scolaire au secondaire dépend en quelque sorte du mauvais management de l'éducation exercé dans les relations enseignant/parent et parent/élève. Cependant, il apparaît aussi que l'échec ne provient pas seulement de ce facteur, car l'élève peut avoir autour de lui des personnes notamment le parent et l'enseignant qui l'encadrent, mais lui-même constitue un obstacle pour ses études. Ceci peut être expliqué par d'autres facteurs tels que le management des inégalités sociales par exemple. Cet aspect n'a pas fait l'objet de notre étude. Nous invitons donc les futurs chercheurs à l'approfondir tout en faisant appel à d'autres variables comme celle citée plus haut et qui peut avoir un impact sur l'échec scolaire au secondaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- THESES

- **Ongba JEAN-FIDELE**, « Pouvoir discréditationnaire des acteurs de la première ligne en contexte de développement : analyse des stratégies d’enseignants dans l’accessibilisation de l’éducation secondaire au Cameroun », 2015.

II- ARTICLES

- **Casimir jojo NSEANPA**, « L’implication parentale et performances scolaires des apprenants en mathématiques », 2013.
- **Philippe MEIRIEU**, « Lutter contre l’échec scolaire : pourquoi ? comment ? »
- **Ntouda JULIEN et NouetagniSAMUEL**, « Dynamiques familiales et réussite scolaire des adolescents au Cameroun ».
- **Annie FEYFANT**, « Coéducation quelle place pour le parent ? », revue n°98 2015.
- **Annie FEYFANT**, « Les effets de l’éducation familiale sur la réussite scolaire », revue n°63 2011.
- **Jose blat GINERO**, « L’échec scolaire dans l’enseignement primaire :moyen de le combattre », ONU, UNESCO 1984.
- **Ngano Salomon TCHAMENI**, « Stratégies organisationnelles d’intégration des TIC dans l’enseignement secondaire au Cameroun : étude d’écoles pionnières », 2007.
- **Gérard De VECCHI**, « Echec scolaire...la « faute » à qui un certain milieu social...et qui faire ? »
- **Romain GENY**, « Le capital culturel peut-il expliquer les inégalités sociales devant l’école ? », 2000.
- **Rollande DESLANDES**, « Une visée partenariale dans les relations entre l’école et les familles : complémentarité de trois cadres conceptuels ».
- **Fonkeng EPAH et Chaffi Cyrille BOMBA JOSEPH**, « Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales », Yaoundé ACCOSUP.
- **AMIN**, “Social science research conception methodology and analysis”, 2005 kampalaMakerere University, OUGANDA.

- **Mahamat ALHADJI**, « Facteurs personnels, familiaux et scolaires et échec scolaire chez les élèves des établissements publics d'enseignement moyen au Tchad ».
- **Alain-Marie BASSY, Jean-Yves DUPUIS, Robert JAMMES, Jean-Michel BERNARD, Christian LOARER, Guy MENANT**, « L'accompagnement à la scolarité : pour une politique coordonnée, équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication », 2006.
- **Virginie NANHON, Hélène DESROSIERS et Luc BELLEAU**, « La collaboration parent-école au primaire : le point de vue des parents », 2003
- **Diedra ANDENAS et Kassandre LAVIN**, « Echech scolaire et difficultés scolaires : la pédagogie différenciée, une réponse ? » 2013.
- **Alain GARCIA**, « Utiliser les théories de Bourdieu sur école ».
- **Jean-Yves MARTIN**, « l'école et les traditionnelles au Cameroun septentrional ».
- **Claude PAIR**, « Grande pauvreté et réussite scolaire ; l'école interpellée par les familles du Quart Monde », 19 novembre 2003.
- **Fascal KANOUTE**, « Les parents de milieux défavorisés et l'accompagnement scolaire de leurs enfants », 2003.
- **Fascal KANOUTE**, « Point de vue des parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant ».
- **Pierre PERIER**, « Des élèves en difficultés aux parents en difficulté le partenariat école/famille en question », 2005.
- **Léon HELOISE**, « Parents, enfants, enseignants : le trio de la réussite », 2007.
- **GLASMAN**, « L'accompagnement scolaire ; sociologie d'une marge de l'école », 2001.
- **Rollande DESLANDES et Richard BERTRAND**, « Motivation des parents à participer au suivi de leur enfant au primaire », 2004.
- **Jean-Claude KALUBI**, « Collaboration entre parents et enseignants : les chaînes d'entraide pour parents d'élève vivant avec des difficultés d'attention », N°462
- **Youcef AISSANI**, « Explication de l'échec scolaire et représentation sociale ».
- **Jean-Claude KALUBI et Elisabeth LESIEUX**, « Alliance entre enseignants et parents d'élèves présentant des difficultés d'attention : une analyse sémiotique des perceptions du diagnostic ».
- **Dumoulin CATHERINE, Thériault PASCALE, Duval JOELLE**, « Collaboration : école-famille-communauté ».

- **Sara ANNE et Feistel SYLVIA**, « Investissement parental et réussite de la scolarité de l'enfant ; comment produire une dynamique constructive ? », 2007.
- **Nanhou VIRGINIE, Desrossiers HELENE et Belleau LUC**, « la collaboration parent-école au primaire : le point de vue des parents », 2003.
- **Daverne CAROLE et Dutereque YVES**, « les élèves de l'élite scolaire : une autonomie sous contrôle familial ».
- **Lorcerie Françoise et Cavallo DELPHINE**, « les relations entre familles populaires et école ».
- **Nancy BIALEC**, « pour une pédagogie centrée sur l'élève ; trois poles essentiels pour sa mise en oeuvre au collège », 1988.
- **Madeleine GRAWITZ**, « Lexique des sciences sociales », Paris, Dalloz, 8W édition, 2004.
- **Rakocevic ROBERT**, « Implication des parents dans la réussite à l'école : éclairages internationaux (éducation et formation n°85) », Novembre 2014.
- « Education pour tous Cameroun » 2015 P49
- « Par une association de parents d'élèves efficace », 2010
- « Données mondiales de l'éducation » VII Ed. 2010/2011
- « Loi d'orientation 98 »
- « Cameroun terre d'attractivité ; temps des investisseurs ».

III- OUVRAGES

- **Gayet DANIEL**, « Les performances scolaires : comment on les explique ? », 1997.
- **Le Pennec YANN**, « L'éducation en mal autorité : lâchez- moi, tenez bon » !, 2013.
- **Suzanne MOLLO**, « L'école dans la société », DUNOD Paris.
- **SILLAMY**, « Crise de l'éducation aux Etats-Unis entre 1970-1980, 1980 ».
- **Walo HUTMACHER**, « Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire », SRED 2010.
- **Jean LECLER**, « En éducation la nécessité une autre question : la qualité totale des processus pour l'amélioration des résultats », 27, rue Dumas, 75013, Paris, France 1996.

- **Bernard CHOFFOT**, « Les notions de management et de projet d'établissement dans l'enseignement second de l'éducation nationale », 1992.
- **Robert DOTRENS**, « Tenir sa classe », 1964.
- **Joël GAILLARD**, « Comprendre la réclusion scolaire ; comment les élèves de lycée professionnel entrepris », l'Harmattan 2010
- **Pierre VLANIN**, « Contre l'échec scolaire : l'appui pédagogique à l'enfant en difficulté ».

IV- MEMOIRES

- **Jeanne Laure LOUISE EBOULE**, « Encadrement familial et performances scolaires : cas des écoles publiques de l'arrondissement de Douala Vème », 2009.
- **Tekitsa NGUIMFACK**, « Le suivi parental des enfants à domicile et performances des élèves dans les classes à promotion collective », 2011.
- **SaaNzefoua PAULE LAURENCE**, « Environnement scolaire et performances scolaires : étude comparative menée au lycée de Mballa II et au Lycée de Biyem-Assi ».
- **Messi EMILE**, « Gratuité de l'enseignement primaire et qualité des apprentissages au Cameroun : une perception des enseignants et des parents. », 2010.
- « Enseignement secondaire et perspectives », Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage.
- **Kedi MEPOULY**, « L'implication des parents dans le suivi scolaire des enfants et son influence sur les performances scolaires », 1996.
- **Jimmy CALIXTE**, « Milieu familial et réussite scolaire », 2008.
- **Stéphanie DONGMO TSAFACK**, « Education à la sexualité et développement des compétences de vie courante des élèves », 2015.
- **Salomé Henriette OBE EYA**, « Cadre scolaire et performances des élèves ».
- **Charles Stéphan ATANGANA MANI**, « Implication parentale et performances scolaires des enfants », 2015.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMMERCIEMENTS.....	iii
SIGLE.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Première partie : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	3
Chapitre I : LA PROBLEMATIQUE D'ETUDE.....	4
1.1- Contexte d'étude.....	4
1.2- Formulation et position du problème.....	7
1.3- Questions de recherche.....	10
1.3.1- Question principale de recherche.....	10
1.3.2- Questions spécifiques de recherche.....	10
1.4- Objectifs de l'étude.....	10
1.4.1- Objectif principal de recherche.....	10
1.4.2- Objectif spécifiques de recherche.....	11
1.5- L'Intérêt de l'étude.....	11
1.5.1- L'Intérêt scientifique.....	11
1.5.2- L'intérêt social.....	11
1-5-3- L'intérêt psychologique.....	11

1.6-	Délimitation de l'étude.....	12
1.6.1-	Délimitation thématique.....	12
1.6.2-	Délimitation temporel.....	12
1.6.3-	Délimitation spatiale.....	12
1.7-	Définition des concepts.....	13
1.7.1-	Management.....	13
1.7.2-	Management scolaire.....	13
1.7.3-	Echec.....	13
1.7.4-	Echec scolaire.....	14
1.7.5-	Relation Parent/Elève.....	15
1.7.6-	Relation Enseignant/Elève.....	16
1.7.7-	Relation Enseignant/Parent.....	17
1.7.8-	L'enseignement secondaire.....	17
1.7.9-	Education.....	18
1.7.10-	Accompagnement scolaire.....	19
Chapitre II : REVUE DE LA LITTERATURE ET INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE.....		21
2.1-	Recension des écrits.....	21
Introduction.....		21
I-	Relation Parent/Enseignant.....	22
I.1-	Difficultés rencontrées dans la relation Parent/Enseignant.....	23
I.2-	Modèle de partenariat Parent/Enseignant.....	24
II-	Relation Parent/Elève.....	24
II.1-	Difficultés rencontrées dans la relation Parent/Elève.....	25
II.2-	Modèle d'implication parentale dans la relation Parent/Elève.....	25
III -	Relation Enseignant/Elève.....	26
Conclusion.....		27

2.2-	Théories explicatives.....	27
2.2.1-	Théorie de Rollandes Deslandes.....	27
2.2.2-	Théorie de la fonction parentale.....	28
2.2.3-	Théorie du processus de la participation parentale de Hoover-Dempsey (1995) et Standler (1997).....	28
2.2.4-	Théorie socioconstructiviste de Vigotsky.....	29
2.3-	Hypothèses de recherche.....	31
2.3.1-	Hypothèse principale de recherche.....	31
2.3.2-	Hypothèses spécifiques de recherche.....	31
2.3.3-	Variables.....	31
2.3.3.1-	Variables indépendantes.....	32
2.3.3.2-	Variable dépendante.....	32
	Deuxième partie : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	33
	Chapitre III : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	35
3.1-	Brève présentation du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé....	36
3.2-	Type de recherche.....	38
3.2.1-	Type de recherche ex-post facto ou exploratoire.....	38
3.2.2-	Type de recherche ex-ante facto.....	38
3.3-	Population d'étude.....	38
3.3.1-	Population cible.....	39
3.3.2-	Population accessible.....	39
3.4-	Constitution de l'échantillon.....	40
3.5-	Instrument de collecte des données : le QUESTIONNAIRE.....	43
3.5.1-	Le questionnaire.....	44
3.5.2-	La pré-enquête.....	45
3.5.3	Difficultés rencontrées.....	46
3.6-	Techniques de Traitement des données.....	46

3.6.1- Technique de dépouillement.....	47
3.6.2- Outils statistiques d'analyse des données.....	47
Chapitre IV : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	49
4.1- Présentation descriptive des données du questionnaire du type I adressé aux élèves.....	49
4.2-Exploitation du questionnaire du type II adressé aux élèves.....	56
4.3- Présentation descriptive des données du questionnaire adressé aux parents.....	58
4.4- Présentation descriptive des données du questionnaire adressé aux enseignants.....	60
4.5- Synthèse des résultats.....	62
4.5.1- Tableau de synthèse des résultats de la première hypothèse.....	62
4.5.2- Tableau de synthèse des résultats de la seconde hypothèse.....	64
4.5.3- Tableau de synthèse des résultats de la troisième hypothèse.....	65
4.6- Analyse et vérification des Hypothèses.....	66
4.6.1- Hypothèse de recherche n°1.....	66
4.6.2- Hypothèse de recherche n°2.....	68
4.6.3- Hypothèse de recherche n°3.....	70
4.6.4- Vérification de l'Hypothèse générale.....	72
Chapitre V : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	73
5.1- Interprétation et discussion des résultats.....	73
5.1.1- Interprétation et discussion des résultats de l'Hypothèse de recherche n°1.....	73
5.1.2- Interprétation et discussion des résultats de l'Hypothèse de recherche n°2.....	73

5.1.3- Interprétation et discussion des résultats de l’Hypothèse de recherche n°3.....	75
5.2- Suggestions.....	76
5.2.1- Aux autorités éducatives.....	76
5.2.2- Aux enseignants.....	76
5.2.3- Aux parents.....	76
5.2.4- Aux élèves.....	77
5.3- Limites d’étude.....	77
CONCLUSION GENERALE.....	78

ANNEXES

- **LOI D'ORIENTATION DE L'EDUCATION N°98/004 DU 14 AVRIL 1998**
- **Liste COMPLETE DES ETUDIANTS DE MASTER II (promotion 2014/2015)**
- **AUTORISATION DE RECHERCHE**
- **TABLEAU DU CHI-DEUX**

LOI N°98/004 DU 4 AVRIL 1998

D'ORIENTATION DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

TITRE I - DES DISPOSITIONS GENERALES

Article premier : (1) La présente loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun.

(2) Elle s'applique aux enseignements maternels, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Article 2 : (1) L'éducation est une grande priorité nationale.

(2) Elle est assurée par l'Etat.

(3) Des partenaires privés concourent à l'offre d'éducation.

Article 3 : L'Etat consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégrations nationales.

Article 4 : L'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux.

Article 5 : Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

1. la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun;
2. la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline;
3. l'éducation à la vie familiale;
4. la promotion des langues nationales;
5. l'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale;
6. la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat;
7. le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise;
8. la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant;

Article 6 : L'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation.

Article 7 : L'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique.

Article 8 : L'enseignement est apolitique.

Article 9 : L'enseignement primaire est obligatoire.

Article 10 : L'école publique est laïque. Sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de toutes les religions sont garanties.

TITRE II - DE L'ELABORATION, DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET DU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Article 11 : (1) L'Etat assure l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de l'éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées. A cette fin, il :

o arrête les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation, en liaison avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de la professionnalisation de l'enseignement;

o veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socioculturelles nationales ainsi qu'à l'environnement international, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologiques, du bilinguisme et l'enseignement des langues nationales;

o fixe les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements publics et privés et en assure le contrôle;

o définit les normes de construction et d'équipement des établissements de l'enseignement public et privé et en assure le contrôle;

o élabore et met à jour la carte scolaire.

(2) Il est assisté dans ces missions par un organe consultatif, le Conseil National de l'Education, dont l'organisation, les attributions et les modalités de fonctionnement sont fixées par décret du Président de la République.

Article 12 : Le financement de l'éducation est assuré par : les dotations budgétaires de l'Etat, les allocations budgétaires des collectivités territoriales décentralisées, les contributions des partenaires de l'éducation, les dons et legs, toute autre contribution prévue par la loi.

Article 13 : La responsabilité des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en oeuvre de la politique de l'éducation et le financement de celle-ci fait l'objet d'une loi particulière.

TITRE III - DE L'ORGANISATION, DE L'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA RECHERCHE EN EDUCATION

Chapitre I : De l'organisation du système éducatif

Article 14 : L'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'Etat.

Article 15 : (1) Le système éducatif est organisé en deux sous-systèmes, l'un anglophone, l'autre francophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme.

(2) Les sous-systèmes éducatifs sus-évoqués coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications.

Article 16 : (1) Le sous-système anglophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit : l'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans; l'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans; l'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

(2) L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général et technique; un second cycle de deux (2) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3) En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Article 17 : (1) Le sous-système francophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit : l'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans; l'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans; l'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans; l'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

(2) L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3) En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Article 18 : (1) Les diplômes sont délivrés dans chaque sous-système ainsi qu'il suit : à la fin du cycle d'enseignement primaire; à la fin du premier cycle d'enseignement secondaire; à la fin du second cycle d'enseignement secondaire; à la fin de la formation post-primaire; à la fin de la formation d'enseignement normal.

(2) Le passage au second cycle d'enseignement secondaire est conditionné par l'obtention du diplôme de fin de premier cycle.

(3) Un décret du Président de la République détermine les certifications du système éducatif.

Article 19 : Les enseignements en cycles et filières, ainsi que les modalités de choix et de changement desdites filières sont fixés par voie réglementaire.

Article 20 : (1) Les milieux professionnels sont, en tant que de besoin, associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de formation par alternance, des contenus et moyens de la formation ainsi qu'à l'évaluation et à la validation des résultats de cette formation.

(2) Un décret du Président de la République fixe, en tant que de besoin, l'organisation et le fonctionnement du système de formation par alternance.

Article 21 : Les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation ainsi que le calendrier scolaire national sont fixés par voie réglementaire.

Article 22 : (1) L'année scolaire comporte au moins trente-six semaines de cours effectifs.

(2) Le rythme d'enseignement comprend des périodes d'études et des périodes de vacances.

Article 23 : (1) L'enseignement est dispensé dans les établissements scolaires ci-après : les écoles maternelles; les écoles primaires; les collèges et les lycées d'enseignement général; les collèges et les lycées d'enseignement technique ou professionnel; les écoles post-primaires; les écoles normales d'instituteurs de l'enseignement général et technique.

(2) Il peut également être assuré par un système d'enseignement à distance.

Article 24 : (1) Les établissements privés d'enseignement concourent aux missions de l'éducation.

(2) Ils peuvent être libres ou sous contrat.

(3) Le régime de l'enseignement privé est fixé par une loi particulière.

Article 25 : L'enseignement dans les établissements scolaires prend en compte l'évolution des sciences et des technologies et, dans ses contenus et ses méthodes, est adapté aux évolutions économiques, scientifiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international.

Article 26 : Toute implantation d'un établissement public et privé sur le territoire national doit se faire conformément à des orientations et aux critères définis par voie réglementaire.

Article 27 : (1) L'enceinte d'un établissement d'enseignement est inviolable.

(2) Les chefs d'établissement scolaire sont responsables du maintien de l'ordre dans leur établissement.

(3) L'intervention des forces de l'ordre ne peut y avoir lieu que sur réquisition expresse du chef d'établissement.

(4) En cas de défaillance dans l'accomplissement de leur mission de maintien de l'ordre, les chefs d'établissement sont suppléés de plein droit par les autorités hiérarchiques ou de tutelle.

Article 28 : (1) Toute implantation de salles de jeux, de débits de boissons, de salles de cinéma, de commerce de tabac et toute autre nuisance est interdite sans l'enceinte ou la périphérie des établissements scolaires.

(2) Toutefois, la vente des boissons hygiéniques peut être autorisée au sein des établissements scolaires.

Article 29 : Les activités d'orientation et de psychologie scolaire s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement.

Chapitre II : De l'évaluation du système éducatif et de la recherche en éducation

Article 30 : L'Etat procède à l'évaluation régulière du système éducatif/

Article 31 : (1) L'Etat encourager et soutient les activités de recherche en éducation.

(2) Les activités de recherche en éducation sont conduites par les organes dont la création, l'organisation et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire.

TITRE IV - DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Chapitre I : De la notion de communauté éducative

Article 32 : (1) La communauté éducative est l'ensemble des personnes physiques et morales qui encourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire.

(2) En sont membres : les dirigeants, les personnels administratifs et d'appui, les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les milieux socioprofessionnels, les collectivités territoriales décentralisées.

Article 33 : Les membres de la communauté éducative sont associés, par l'intermédiaire de leurs représentants, aux instances de concertation et de gestion institués au niveau des établissements d'enseignement, ainsi qu'à chaque échelon de concertation des collectivités territoriales décentralisées ou des structures nationales de l'éducation.

Chapitre II : Des élèves

Article 34 : L'élève a droit aux enseignements prescrits par les programmes. Ce droit s'exerce dans le strict respect de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et d'information de l'élève.

Article 35 : L'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits : les sévices corporels et toutes autres formes de violence, les discriminations de toute nature, la vente, la distribution et la consommation des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue.

Article 36 : (1) Les obligations des élèves consistent en l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études.

(2) Elles incluent le respect des textes en vigueur, y compris le règlement intérieur de l'établissement scolaire fréquenté.

Chapitre III : Des enseignants

Article 37 : (1) L'enseignant est le principal garant de la qualité de l'éducation. A ce titre, il a droit, dans la limite des moyens disponibles, à des conditions de vie convenables, ainsi qu'à une formation initiale et continue appropriée.

(2) L'Etat assure la protection de l'enseignant et garantit sa dignité dans l'exercice de ses fonctions.

(3) Un décret du Président de la République fixe le statut particulier du personnel des corps de l'éducation.

Article 38 : L'enseignant jouit, dans le cadre des franchises académiques et dans l'exercice de ses fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves.

Article 39 : (1) L'enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de promotion scientifique, d'évaluation et de rectitude morale.

(2) Il est, en outre, soumis au respect des textes en vigueur, notamment le règlement intérieur de l'établissement où il exerce les fonctions d'enseignant.

TITRE V - DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 40 : Le système éducatif régi par la présente loi sera progressivement mis en place par des textes d'application.

Article 41 : Le système éducatif en vigueur demeure et continue de fonctionner jusqu'à l'intervention des textes d'application prévus à l'article 40 ci-dessus.

Article 42 : La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au journal officiel en français et en anglais.

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Faculté des sciences de l'éducation

DEPARTEMENT DU MANAGEMENT DE L'EDUCATION

MANAGEMENT SCOLAIRE : LES CAUSES DE L'ECHEC AU SECONDAIRE

Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé

QUESTIONNAIRE DU TYPE I AUX ELEVES

Mars 2017- Université de Yaoundé I

Cher (e) élève, dans le cadre de la recherche que nous menons en vue de la rédaction de notre mémoire de Master en Management de l'éducation, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après. Soyez rassurés que vos réponses ne seront uniquement exploitées qu'à des fins académiques et que votre anonymat sera préservé.

I-) Informations personnelles

S1Q1	Classe de l'élève -----	
S1Q2	Sexe de l'élève -----	
S1Q3	Age de l'élève -----	

NB : vous ferez mieux d'inscrire le numéro qui vous convient dans la case.

1. Origine économique et sociale de vos parents

1-) Classe aisée 2-) Classe moyenne 3-) Classe démunie

II-) La cogestion des acteurs enseignant, élève, parent dans les processus d'apprentissage

2. vos parents prennent-ils part aux activités de votre école ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

3. Vos parents se renseignent-ils auprès de vos enseignants au sujet de votre travail en classe ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

4. Vos enseignants demandent-ils habituellement à rencontrer vos parents au sujet de votre travail en classe ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

5. Vos parents répondent-ils à leurs convocations ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

III-) supervision parentale dans la gestion des processus d'apprentissage

6. Vos parents vous assistent-ils dans vos études ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

7. Vos parents sont-ils impliqués (participer à la correction des devoirs) dans vos études ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

8. Vos parents gèrent-ils habituellement le temps (temps d'étude, temps de sommeil, temps de distraction) au profit de vos études ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

9. Vos parents contrôlent-ils votre bulletin de notes ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

IV-) Planification d'une collaboration Parent/Enfant axée sur les processus d'apprentissage

10. Quelle est l'attitude de votre parent à votre égard ?

1-) Style autoritaire 2-) Style permissif 3-) Style démocratique

11. Vos parents vous accordent-ils un temps pour distraire après vos études ?

1-) Jamais 2-) moins souvent 3-) souvent 4-) très souvent

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Faculté des sciences de l'éducation

DEPARTEMENT DU MANAGEMENT DE L'EDUCATION

MANAGEMENT SCOLAIRE : LES CAUSES DE L'ECHEC AU SECONDAIRE

Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé

QUESTIONNAIRE DU TYPE II AUX ELEVES

Mars 2017- Université de Yaoundé I

Cher (e) élève, dans le cadre de la recherche que nous menons en vue de la rédaction de notre mémoire de Master en Management de l'éducation, nous vous prions de bien vouloir répondre à cet entretien ci-après. Soyez rassurés que vos réponses ne seront uniquement exploitées qu'à des fins académiques et que votre anonymat sera préservé.

SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ELEVE

S1Q1	Classe de l'élève -----	
S1Q2	Sexe de l'élève -----	
S1Q3	Age de l'élève -----	

NB : vous ferez mieux d'inscrire le numéro qui vous convient dans la case.

SECTION II : COGESTION PARENT/ELEVE/ENSEIGNANT

S2Q1	Comment se comportent-ils vos parents après votre retour de l'école ? 1= ils sont toujours occupés à leurs activités 2= ils m'occupent avec d'autres activités 3= ils permettent que je me repose 4= autres	<input type="checkbox"/>
S3Q2	Quelle est leur réaction quand vous êtes soumis (e) à vos études ? 1= ils ne trouvent pas du temps pour m'assister 2= ils sont toujours occupés à leurs activités 3= ils m'aident dans mes travaux scolaires 4= autres	<input type="checkbox"/>
S2Q3	Comment se comportent-ils vos parents par rapport aux activités scolaires qui s'effectuent dans votre établissement ? 1= ils sont toujours occupés à leurs activités 2= ils participent par occasion 3= ils participent régulièrement	<input type="checkbox"/>
S2Q4	Comment réagissent-ils vos parents par rapport à vos prestations scolaires ? 1= ils rencontrent habituellement mes enseignants 2= ils n'interviennent qu'après les résultats 3= ils sont occupés à leurs activités 4= autres	<input type="checkbox"/>

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Faculté des sciences de l'éducation

DEPARTEMENT DU MANAGEMENT DE L'EDUCATION

MANAGEMENT SCOLAIRE : LES CAUSES DE L'ECHEC AU SECONDAIRE

Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé

QUESTIONNAIRE AUX PARENTS

Mars 2017- Université de Yaoundé I

Chers parents, dans le cadre de la recherche que nous menons en vue de la rédaction de notre mémoire de Master en Management des sciences de l'éducation, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après. Soyez rassurés que vos réponses ne seront uniquement exploitées qu'à des fins académiques et que votre anonymat sera préservé.

NB : vous ferez mieux d'inscrire le numéro qui vous convient dans la case.

1-)	avez-vous l'habitude de contrôler les cahiers de vos enfants ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
2-)	avez-vous l'habitude de recevoir les comptes-rendus de leurs journées scolaires ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
3-)	aidez-vous vos enfants dans l'organisation de leur temps (temps d'étude, de sommeil, de divers etc.) a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
4-)	avez-vous l'habitude de respecter cette organisation ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
5-)	avez-vous l'habitude de les assister dans leurs travaux scolaires ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
6-)	prenez-vous part aux rendez-vous avec leurs enseignants ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
7-)	pratiquez-vous les conseils recommandés par ces enseignant ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>
8-)	prenez-vous part aux activités scolaires de leur établissement ? a = jamais c = souvent	b= moins souvent d= très souvent	<input type="checkbox"/>

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Faculté des sciences de l'éducation

DEPARTEMENT DU MANAGEMENT DE L'EDUCATION

MANAGEMENT SCOLAIRE : LES CAUSES DE L'ECHEC AU SECONDAIRE

Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé

QUESTIONNAIRE AUX ENSEIGNANTS

Mars 2017- Université de Yaoundé I

Chers enseignants, dans le cadre de la recherche que nous menons en vue de la rédaction de notre mémoire de Master en Management des sciences de l'éducation, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après. Soyez rassurés que vos réponses ne seront uniquement exploitées qu'à des fins académiques et que votre anonymat sera préservé.

NB : vous ferez mieux d'inscrire le numéro qui vous convient dans la case.

Q1	Les parents d'élèves sollicitent-ils votre motivation au sujet du travail de leur enfant dans votre discipline ? 1= Jamais 2= moins souvent 3= souvent 4= très souvent	<input type="checkbox"/>
Q2	Organisez-vous des séances de rencontre avec des parents au sujet des performances de vos élèves dans votre discipline ? 1= Jamais 2= moins souvent 3= souvent 4= très souvent	<input type="checkbox"/>
Q3	Honorent-ils ces rencontres ? 1= Jamais 2= moins souvent 3= souvent 4= très souvent	<input type="checkbox"/>
Q4	Les parents d'élèves prennent-ils part aux activités scolaires que vous organisez dans votre école ? 1= Jamais 2= moins souvent 3= souvent 4= très souvent	<input type="checkbox"/>

DÉDICACE

A nos parents

ATEBA ESSOMBA MESSY

Et

MBALA CATHERINE LEOCADIE

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche scientifique, nous reconnaissons que ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'appui d'un bon nombre de personnes qui ont accepté de nous encadrer. Nous pensons tout particulièrement à notre Directeur de mémoire, le chargé de cours Dr Nana Nzepa OLIVIER. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour tout le temps qu'il a pris pour diriger notre travail. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à l'endroit de :

- Monsieur le responsable de département de Management de l'éducation, le Docteur Njebakal qui malgré nos faiblesses et nos manquements, nous a soutenu tout le long de l'année académique 2015/2016.
- Le responsable du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé, le Proviseur Mr Atangana CHARLES qui nous a accordé sa permission pour mener notre enquête dans son institution.
- Tous les membres de l'Eglise de l'Assemblée Centrale de Pentecôte qui n'ont cessé de nous soutenir moralement, physiquement, spirituellement et financièrement durant notre formation.
- Tous les membres de la famille précisément nos parents Ateba Essomba MESSY et Mbala Cathérine LEOCADIE qui ont accepté payer notre scolarité pour nous envoyer à l'école.
- Toutes ces personnes qui nous ont apporté leur soutien intellectuel notamment Mr Demanou PATRICK, journaliste sortant formé à l'ESSTIC, Mr MIKA étudiant entrepreneur formé à l'ISSEA et Mr Mveng Mveng GAEL, étudiant en première année en Géographie à l'Université de Yaoundé I.

SIGLES

APEE :	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
EPT :	Education Pour Tous
CI :	Communauté International
ONU :	Organisation des Nations Unies
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance, la Science et la Culture
STT :	Sciences et Technologies du Tourisme
TI :	Techniques Industrielles
IH :	Industrie d'Habillement
TO :	Tourisme
ACA :	Action et Communication administratives
CG :	Comptabilité et Gestion
ACC :	Action et Communication Commerciales
SES :	Sciences Economiques et Sociales
ESF :	Economie Sociale et Familiale
NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
FNE :	Fond National de l'Emploi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Tableau récapitulatif des questions et des objectifs de recherche.....	21
Tableau N°2 : Tableau synoptique.....	34
Tableau N°3 : Présentation de la population accessible (élèves) de l'étude.....	41
Tableau N°4 : Présentation de la population des enseignants.....	41
Tableau N°5 : Présentation de la population des parents d'élèves.....	41
Tableau N°6 : Présentation de la population d'étude.....	42
Tableau N°7 : Répartition de l'échantillon des élèves.....	43
Tableau N°8 : Répartition de l'échantillon des enseignants.....	43
Tableau N°9 : Répartition de l'échantillon des parents.....	43
Tableau N°10 : Répartition des élèves dont les parents prennent part aux activités scolaires.....	51
Tableau N°11 : Répartition des élèves dont les parents se renseignent chez leurs enseignants au sujet de leur travail en classe.....	52
Tableau N°12 : Répartition des élèves dont les enseignants demandent à rencontrer leurs parents au sujet de leur travail en classe.....	52
Tableau N°13 : Répartition des élèves dont les parents répondent aux convocations des enseignants.....	53
Tableau N°14 : Répartition des élèves dont les parents les assistent dans leurs études...54	
Tableau N°15 : Répartition des élèves dont les parents sont impliqués dans leurs études (participer à la correction des devoirs).....	54
Tableau N°16 : Répartition des élèves dont les parents gèrent habituellement le temps au profit de leurs études.....	55

Tableau N°17 : Répartition des élèves dont les parents contrôlent leur bulletin de notes.....	55
Tableau N°18 : Répartition des élèves dont les parents leur accordent un temps de distraction après leurs études.....	56
Tableau N°19 : Répartition des élèves selon le comportement de leurs parents après leur retour de leurs parents.....	57
Tableau N°20 : Répartition des élèves selon la réaction de leurs parents quand ils sont soumis à leurs études.....	58
Tableau N°21 : Répartition des élèves selon le comportement de leurs parents par rapport aux activités scolaires qui s’effectuent dans leurs écoles.....	58
Tableau N° 22 : Répartition des élèves selon les réactions de leurs parents par rapport à leurs prestations scolaires.....	59
Tableau N°23 : Répartition des parents sur le contrôle des cahiers de leurs enfants....	60
Tableau N°24 : Répartition des parents ayant l’habitude de recevoir les comptes-rendus des journées scolaires de leurs enfants.....	60
Tableau N°25 : Répartition des enseignants selon leur motivation sollicitée par les parents au sujet du travail des enfants dans leurs disciplines.....	61
Tableau N°26 : Répartition des enseignants selon des séances de rencontre organisées avec des parents au sujet des performances scolaires de leurs élèves.....	62
Tableau N°27 : Répartition des enseignants selon les rencontres honorées par des parents.....	62
Tableau N°28 : Répartition des enseignants selon la participation des parents aux activités scolaires.....	63
Tableau N°29 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de l’éducation dans la relation parent/enseignant et l’échec scolaire.....	64
Tableau N°30 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de l’éducation dans la relation parent/élève.....	65

Tableau N°31 : Répartition des élèves en fonction du mauvais management de l'éducation dans la relation enseignant/élève.....	66
Tableau N°32 : Calcul du Khi carré HR1.....	68
Tableau N°33 : Calcul du Khi carré HR1.....	70
Tableau N°34 : Calcul du Khi carré HR1.....	71
Tableau N°35 : Tableau récapitulatif des résultats.....	73

LISTE DES FIGURES

Figure n°1.....	50
Figure n°2.....	56

RESUME

Management des relations enseignants, parents, élèves et échec scolaire au secondaire ; Cas du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé.

L'objectif de notre étude est d'établir la relation entre le Management scolaire et les causes liées à l'échec scolaire au secondaire. A cet effet, nous avons formulé une problématique dont la question principale est de savoir si l'échec scolaire au secondaire est-il tributaire du mauvais management de l'éducation dans les relations enseignant, élève, parent ?

Pour mener à bien nos investigations, nous avons émis l'hypothèse générale à savoir : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management des relations enseignant-élève-parent. Au pourtour de celle-ci, s'éclatent trois (03) hypothèses de recherche :

- **HR1** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/parent.
- **HR2** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation parent/élève.
- **HR3** : l'échec scolaire au secondaire est tributaire du mauvais management de la relation enseignant/élève.

Pour vérifier ces hypothèses, notre choix s'est porté sur les élèves des Terminales ACA et IH du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé. Nous nous sommes également intéressés à leurs parents et enseignants dans le but de recueillir les informations secondaires. A cet effet, nous avons utilisé la méthode quantitative en vue de la collecte des données sur le terrain, et à partir de la technique d'échantillonnage en grappe, nous avons obtenu un échantillon de 50 élèves (échantillon principal) de cet établissement et deux échantillons secondaires comprenant 50 parents de ces élèves et 10 de leurs enseignants.

Les résultats obtenus ont été présentés, analysés et interprétés grâce au calcul du chi-carré corrigé ($X^2_{\text{corrigé}}$). L'analyse faite avec cet outil nous a permis de confirmer l'hypothèse n°1 et l'hypothèse n°2, puis d'infirmer l'hypothèse n°3. Parvenu à ces résultats, nous avons formulé des suggestions à l'endroit des autorités éducatives, des enseignants, des parents et des élèves.

ABSTRACT

School Management of relationships teachers, parents, students and failure at the secondary school; case of Lycée Technique Industrial and Commercial of Yaoundé.

The objective of our study is to establish the relation between school management and the causes of failure in secondary school. In this effect, we have formulated a problematic which the principal question is to know if secondary school failure is caused by poor management in the relations between teacher-student-parent.

To be sure of our investigations, we have put in place a general hypothesis which is: failure in secondary school is due to poor management of relationships between teacher-student-parent. Due to this principal hypothesis of failure in secondary school, three others hypotheses have been regenerated:

- **HR1:** school failure to the secondary education depends of the poor management of the relationship between teacher/parent.
- **HR2:** school failure to the secondary education depends of the poor management of the relationship between parent/student.
- **HR3:** school failure to the secondary education depends of the poor management of the relationship between teacher/student.

To verify theses hypothesis, our choice was focused on the students of Terminals ACA and IH of Lycée Technique Industrial and Commercial of Yaoundé. We were also interested to their parents and teachers in other to have second information. In this case, we have used quantitative method in other to collect different data on the earth and with the technical sampling cluster, we have got a sampling of fifteen (50) student (principal sampling) of this school, and two seconded samplings have fifteen (50) parents of these students and ten (10) of their teachers.

The results that we have obtained have been presented, analyzed and interpreted grace to the calculation of chi-carré ($\chi^2_{\text{corrigé}}$). The analyze that we have done with this material have permitted us to confirm the hypothesis number one (1) and two (2), then to invalidate the hypothesis number three (3). And the end of these result, we have formulated suggestions to the educative authorities, teachers, parents, and student.